

Rapport d'activité



FOYER D'HEBERGEMENT
« Résidence Les Poteries »

SAVS
« Les Poteries »

ESAT
« Les ateliers Vers l'Autonomie »

SAVA
« Centre Ressource »

I. RAPPORT MORAL

II. RAPPORT D'ACTIVITE

PREAMBULE

- A. LES MISSIONS DE L'ASSOCIATION
- B. L'HISTOIRE DE L'ASSOCIATION
- C. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
- D. LE BILAN SOCIAL 2020

PARTIE 1 : FOYER D'HEBERGEMENT

- A. PRESENTATION SOMMAIRE DU FH
- B. DONNEES RETRAÇANT L'ACTIVITE 2020
- C. PROFIL DES RESIDENTS
- D. LE CONSEIL A LA VIE SOCIALE
- E. SORTIES ET ATELIERS
- F. LES ACTIONS DE SOUTIEN PAR LA PSYCHOLOGUE
- G. LA DEMARCHE QUALITE

PARTIE 2 : SAVS

- A. PRESENTATION DU SAVS
- B. DONNEES RETRAÇANT L'ACTIVITE 2020
- C. PROFIL DES USAGERS
- D. LA PARTICIPATION DES USAGERS
- E. LES INTERVENTIONS DU SAVS
- F. EVALUATION EXTERNE ET MISE EN PLACE DU PROJET DE SERVICE

PARTIE 3 : ESAT

- A. PRESENTATION DE L'ESAT
- B. DONNEES RETRAÇANT L'ACTIVITE 2020
- C. PROFIL DES TRAVAILLEURS
- D. LE CONSEIL A LA VIE SOCIALE
- E. ACTIVITES D'AIDE ET DE SOUTIEN
- F. LES ACTIONS DE SOUTIEN PAR LA PSYCHOLOGUE
- G. OUVERTURE VERS LE MILIEU ORDINAIRE
- H. ACTIVITE PRODUCTION DE L'ESAT
- I. PERSPECTIVES

PARTIE 4 : SAVA

- A. PRESENTATION DU SAVA
- B. PROFIL DES USAGERS
- C. DONNEES RETRAÇANT L'ACTIVITE 2020

III. COMPTES ADMINISTRATIF ET RAPPORTS FINANCIERS

I. RAPPORT MORAL

AVANT-PROPOS du PRESIDENT



Il existe dans une vie Associative d'un Président des situations vécues qui resteront gravées à tout jamais.

Cette année 2020 restera à tout jamais dans les mémoires de chacun... Cette pandémie mondiale sera certainement, au regard de son ampleur et des millions de décès induits, inscrite dans les livres scolaires des décennies à venir.

Même si la gestion de cette crise sanitaire a été exemplaire pour l'ensemble des établissements de l'Association, et j'y reviendrai plus longuement ensuite, j'ai personnellement vécu des moments angoissants. Aujourd'hui tout va bien mais demain...

Il m'a fallu sans cesse rassurer les personnels, tous conscients de la gravité de la situation... . Aucun cas ni décès n'a été constaté au sein de nos établissements... Encore un grand bravo à tous !

Grâce à l'extrême réactivité du Conseil d'Administration, nous avons su prendre des décisions quelques fois brutales, mais avec le recul, strictement nécessaires.

Malgré cette crise, l'ESAT a continué de manière dégradée son activité. Je remercie personnellement celles et ceux, travailleurs de l'ESAT et personnels encadrants, qui en bravant leur angoisse sont venus travailler.

Avec l'ensemble des personnels, quels qu'ils soient, nous avons fait face aux difficultés. Nous nous sommes tous battus sans relâche pour éviter que ce virus nous atteigne et nous avons gagné cette bataille. Nos personnels ont été exemplaires, d'un extrême dévouement et courage. Notre Directeur Mr BUCHON et Mr HUVELIN - Chef de service ont accompagné sans compter les équipes avec beaucoup de professionnalisme. Quoi de plus important en de telles circonstances que d'être écouté, soutenu et guidé par sa Direction. Merci à vous deux.

Le confinement de tous nos résidents a engendré des charges de travail supplémentaires. Nous avons individualisé nos accompagnements et avons aussi été au plus proche de nos résidents les plus fragilisés durant ces longs mois. Je suis personnellement très fier de tous les personnels qui se sont engagés dans cette bataille.

Cependant, je ne peux qu'avoir une pensée très attristée pour toutes ces familles endeuillées par cette pandémie. Des milliers de défunts ont été dénombrés dans les structures Médico-Sociales en France. Une épreuve difficile pour les proches, mais aussi pour les personnels des établissements concernés. J'ai vécu lors des visio-conférences des moments de tristesse intense, avec des Directeurs touchés par l'épidémie.

Je voudrai souligner l'exemplarité des services de l'Etat dans la gestion de cette crise au niveau national, mais surtout au niveau local. Des rencontres en distanciel ont été organisées avec l'ARS du Centre et la Préfecture d'Eure et Loir. Ces échanges collectifs nous ont permis d'échanger sur nos pratiques. Nous avons, de ce fait, pu harmoniser nos fonctionnements. Je remercie tout particulièrement l'ARS du Centre pour leur soutien financier.

Même si nous avons noté quelques mécontentements de certaines familles, nous avons instauré une communication régulière avec ces dernières.

Enfin, un grand merci au Conseil d'Administration de l'Association, toujours à nos côtés durant ces mois compliqués. Malgré le fait que nous ne pouvions plus nous réunir, aucun dossier n'est resté en souffrance.

Concernant le SEGUR de la Santé et les annonces faites en cette fin d'année, je suis pour ma part satisfait de la reconnaissance de la pénibilité de nos métiers du secteur hospitalier et médico-social. Cette revalorisation salariale annoncée par le Gouvernement va, je l'espère, encourager nos futurs professionnels à s'engager à nos côtés. Je souhaite toutefois que ces indemnités supplémentaires concernent également tous les professionnels exerçant dans les structures médico-sociales accueillant des résidents avec reconnaissance d'handicap, comme c'est le cas pour notre Association. A ce jour, nous n'avons aucune garantie sur ce point, les négociations entre les fédérations professionnelles et le Gouvernement se poursuivant.

Seul un vaccin efficace pourra nous sortir de cette situation critique... ne perdons pas espoir... je suis personnellement persuadé que nos brillants chercheurs trouveront très vite ce sésame.

Malgré cette situation sanitaire très compliquée, il convient tout de même d'évoquer quelques points :

Recrutement de Mr Antoine NIVET en qualité de chef de service

Je ne reviendrai pas sur les difficultés rencontrées avec l'ancien chef de service du Foyer d'Hébergement, nous l'avons déjà longuement évoqué lors de l'AG précédente.

Nous avons courant 2020 recruté Mr NIVET. Au regard de son parcours professionnel, il possède toutes les qualités requises pour mener à bien ses missions. Présent dans le Département depuis de nombreuses années, il possède une excellente connaissance du territoire. Il s'agit d'un professionnel de grande qualité avec qui nous allons pouvoir nous engager dans de vrais projets.

Dispositif Emploi Accompagné.

Nous sommes globalement satisfaits à la fois de la qualité du partenariat avec les PEP 28, mais aussi et surtout, de l'efficacité de ce dispositif qui permet des accompagnements adaptés auprès de personnes en situation de Handicap ayant réellement besoin de notre soutien.

C'est pour cette raison que nous avons pris avec les PEP 28 la décision d'augmenter à hauteur de 40% le temps de travail de la coordinatrice (initialement fixé à 20%). Il est à noter qu'une réforme

doit venir impacter notre organisation actuelle courant 2021. Nous y reviendrons plus longuement et dans le détail l'année prochaine.

Diversification de nos ateliers à l'ESAT / création d'une entreprise adaptée

Toujours soucieux de diversifier nos activités, nos travailleurs se sont lancés dans un atelier de réparation et réutilisation d'ordinateurs....

Concernant le projet de création d'une entreprise adaptée, notre volonté est toujours d'actualité. Même si l'aspect économique est totalement maîtrisé par la création d'une blanchisserie centrale en partenariat avec la Fondation Texier Gallas, il nous faut impérativement obtenir l'accord de la DIRECCTE. J'espère que ce dossier pourra aboutir en 2021 afin de permettre le début des travaux de construction de la blanchisserie courant 2022.

Le Service d'Accompagnement à la Vie Adulte

Nous poursuivons le déploiement de ce service à destination des jeunes en fin de cycle scolaire et sans perspective professionnelle immédiate. Les ateliers mis en place permettent de se familiariser au monde du travail. Nous avons accueilli en 2020 la deuxième promotion. Mais d'ores et déjà, nous pouvons nous féliciter du travail réalisé auprès des jeunes puisque sur les 9 sorties enregistrées sur le SAVA, nous comptons 6 admissions en ESAT.

Enfin, nous attendons vivement les directives du Conseil Départemental afin d'engager à leurs côtés les réflexions sur l'avenir de nos établissements au regard du nouveau schéma départemental.

Il semblerait qu'un pilote soit très prochainement nommé pour mener à bien cette mission. Nous sommes attentifs et déterminés !!



« C'est quoi une vie d'homme ?

*C'est le combat de l'ombre et de la lumière - C'est une lutte entre l'espoir
et le désespoir, entre la lucidité et la ferveur...*

*Je suis du côté de l'espérance, mais d'une espérance conquise, lucide,
hors de toute naïveté. »*

Aimé Césaire

Vincent VERRIER
Président

II. RAPPORT D'ACTIVITE

A. Les missions de l'association

L'Association "Vers l'autonomie" est une association locale fondée en 1985 par un groupe de parents de jeunes handicapés mentaux en réaction à l'insuffisance de places de foyers d'hébergement.

L'association a été déclarée à la préfecture le 22 juillet 1985.

L'article 2 des statuts de l'association assigne les missions suivantes :

« Créer, gérer des lieux de vie et de travail à l'intention des personnes handicapées mentales adultes, dans une volonté d'intégration sociale maximum, pour leur permettre la plus grande autonomie possible ».

B. L'histoire de l'association

1992 : ouverture du Foyer d'Hébergement.

L'association a créé en 1992 à Chartres un foyer d'hébergement dénommé " la Résidence les Poteries".

Cet établissement d'une capacité de 17 appartements accueille des adultes déficients intellectuels des deux sexes, tous en situation de travail en milieu protégé ou ordinaire.

2005 : création d'un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale.

En outre, l'association "Vers l'autonomie" a créé un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale agréé pour une capacité de 45 places.

2007 : ouverture d'un Etablissement et service d'aide par le travail.

Elle a, depuis, créé un Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) à Barjouville d'une capacité de 24 places.

Initialement créé à Barjouville, il est à ce jour implanté au cœur de la Zone Industrielle de Gellainville.

2017 : lancement du dispositif Emploi Accompagné 28

En partenariat avec les PEP 28, l'association VERS L'AUTONOMIE porte le Dispositif Emploi Accompagné 28 sur l'ensemble du département.

L'objectif de ce service est de permettre aux travailleurs handicapés d'accéder et/ou de se maintenir dans l'emploi en milieu ordinaire de travail grâce à un accompagnement médico-social sur une longue durée en fonction des besoins ponctuels.

2019 : ouverture du Centre Ressources pour la prise en charge de jeunes adultes handicapés sortants d'IME (SAVA)

En réponse à la problématique des jeunes maintenus en IME en amendement CRETON faute de pouvoir accéder à un ESAT, le Centre Ressources appelé SAVA (Service d'Accompagnement à la Vie Adulte) permettra d'accompagner ces jeunes le temps d'intégrer un ESAT en proposant des actions axées sur l'autonomisation et la professionnalisation.

Basé sur des inclusions régulières en ESAT, ce dispositif favorisera le passage à la vie adulte des jeunes en travaillant sur les savoirs faire, savoirs être et savoir vivre aussi bien dans le monde professionnel que dans la cité.

Octobre 2019 : déménagement de l'ESAT et du SAVA sur LUCE :

Face à la montée en charge des activités commerciales, le site de Gellainville était devenu trop exigü. Après une année de recherche, l'association a décidé le transfert sur un site industriel à LUCE. Les nouveaux locaux de plus de 2000 m² accueillent en toute sécurité les travailleurs et professionnels de l'ESAT ainsi que les jeunes du SAVA qui peuvent évoluer au quotidien au contact du monde du travail.

C. Le Conseil d'Administration

Le conseil d'administration est composé de 15 membres.

Compte tenu de la période de crise et de l'impossibilité de se regrouper, la tenue des conseils d'administration a été un peu perturbée. Sur l'année 2020 se sont tenues 5 réunions de CA : 10 Février – 17 juin – 16 juillet – 25 septembre après l'AG pour élire les Membres – 10 décembre

| Membres du bureau | | Membres du conseil |
|--------------------------|---------------------|---------------------------|
| M. VERRIER | Président | Mme COUTEAU |
| Mme BRIERE | Vice-Présidente | Mme FLANDRINA |
| Mme BERTHOUX | Vice-Présidente | Mme GROSSET |
| M. PANTHOU | Trésorier | M. LOUIS |
| Mlle MORIN | Trésorière adjointe | Mme E. PANTHOU |
| Mme MARECHAL | Secrétaire | M. ROBINET |
| Mme STAHL | Secrétaire Adjointe | Mme THIERRY |
| | | Mme REGUIN |

D. Le bilan social 2020

1. Les effectifs

L'effectif de l'association Vers l'Autonomie était de 24 personnes physiques en CDI au 31/12/2020.

Les Mouvements : 2 arrivées + 1 départ

Arrivée d'Antoine NIVET – Chef de service éducatif FH et SAVS

Arrivée de Geoffrey BOUVART – Agent technique sur le FH

Départ de Jean Sébastien CLAREY – Chef de service éducatif FH et SAVS

La répartition des effectifs :

| POSTES EN ETP | FH | SAVS | ESAT | Emploi Accompagné | SAVA |
|------------------------------|--------------|------------|-------------|----------------------|----------|
| Direction | 0.475 | 0.125 | 0.40 | | |
| Chef de service éducatif | 0.875 | 0.125 | 0.1 | | |
| Psychologue | 0.19 | 0.100 | | | |
| Secrétariat | 0.65 | 0.100 | 0.25 | | |
| Comptable | 0.63 | 0.070 | 0.30 | | |
| Surveillante de nuit | 2.00 | | | | |
| Agent technique | 1.00 | | | | |
| Moniteur éducateur | 1.00 | 1.69 | | 0.6 | 1 |
| CESF | 1.00 | 2.000 | | | |
| Educateur Spécialisé | 2.00 | | | | |
| Moniteur d'Atelier Principal | | | 1.00 | | |
| Moniteur d'Atelier | | | 4.00 | | |
| Apprenti Moniteur Educateur | 1.00 | | | | |
| TOTAL | 10.82 | 4.2 | 6.05 | 0.6 | 1 |

2. La sécurité

Sur 2020, il n'y a pas eu d'arrêt suite à un accident de travail.

3. L'organisation du temps de travail et l'absentéisme

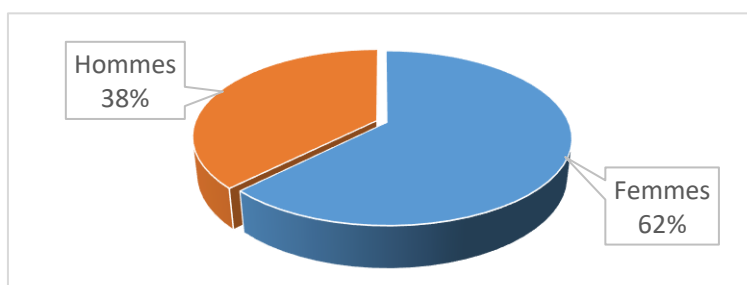
Le personnel à temps partiel représente 13 % des effectifs (3 temps partiels sur 24 contrats).

Le nombre d'absence des salariés hors congé payés (maternité, accident, trajet, maladie, enfants malades) s'élèvent à **904 jours** (contre 351 en 2019).

L'absentéisme au seul motif de la maladie représente 791 jours. A cela s'ajoute 113 jours de congé maternité.

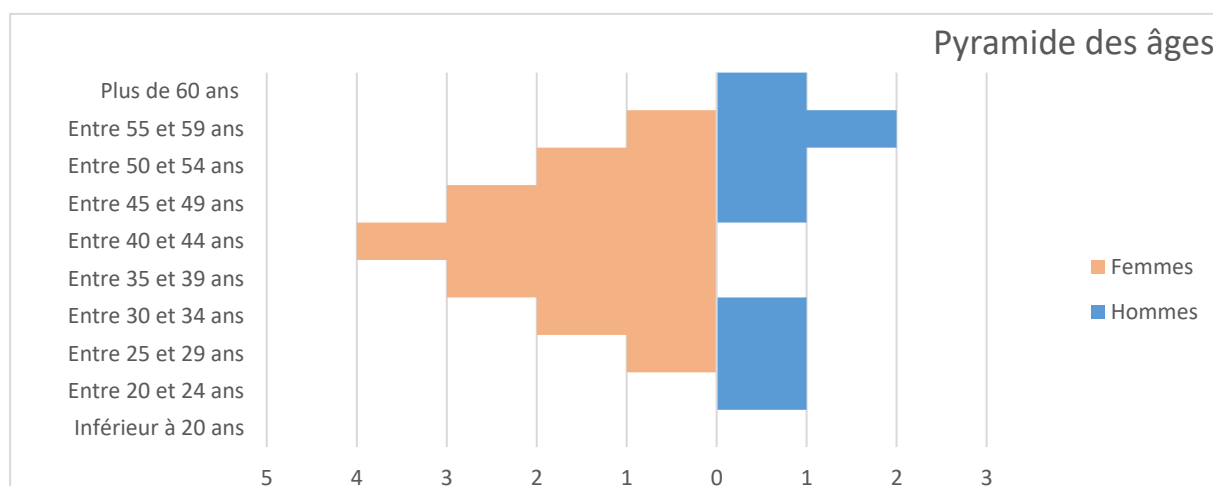
4. La répartition des effectifs par sexe au 31/12/20

Les femmes représentent 62 % de l'effectif des Etablissements contre 38 % d'hommes (contre 65% et 35% en 2019).



5. La répartition des effectifs par âge au 31/12/20

L'âge moyen est de **42,5 ans** ; celui des femmes est de 42,7 ans et celui des hommes est de 41,9 ans.



6. Le recours et la durée des CDD en 2020

Recours des CDD sur le Foyer d'hébergement et l'ESAT : 29 contrats (contre 41 en 2019)

- 28 CDD pour les remplacements des surveillantes de nuit, d'éducateurs et de l'agent technique.
- 1 CDD Moniteur d'atelier pour augmentation d'activité sur l'ESAT

Au total, cela représente 964 jours de remplacement (contre 297 jours en 2019)

7. La représentation du personnel : le CSE comité social et économique

Mme ENGELHARD Catherine, déléguée titulaire et Mr DANIEL Olivier, délégué suppléant ont été élus le 18 avril 2019 au CSE.

9 réunions présidées par Monsieur VERRIER, Président de l'Association ont été réalisées sur 2020.

L'Association verse 1.45 % (1.25% pour les œuvres sociales et 0.20% pour le fonctionnement du CE) de sa masse salariale pour financer le comité d'établissement.

8. Les formations 2020

| Intitulé de la formation | Organisme | Nombre de personnes formées |
|---|------------------|-----------------------------|
| CQP Agent Machiniste | XLF Formation | 1 |
| Les Fondamentaux de l'Emploi Accompagné | CCAH Formation | 1 |
| Conflits et autonomie | UDAF 28 | 1 |
| Parcours d'intégration des nouveaux embauchés | CLPS | 1 |
| FALC | Coccinelle Bleue | 12 |
| PSC 1 | UDSPEL | 1 |
| Prospecter Efficacement en ESAT et EA | Réseau GESAT | 1 |
| Référent de Parcours | ATEC ITS | 1 |
| Connaissances de base en Autisme ... | ARS | 2 |
| Etre acteur de son projet professionnel | Axe Formation | 2 travailleurs ESAT |
| PSC1 | UDSPEL | 7 jeunes du SAVA |
| Connaitre et comprendre le cadre de l'ESAT | ADAPEI 28 | 8 jeunes du SAVA |

Ce qui représente :

- **694 heures de formation pour les salariés (contre 506 h en 2019)**
- **28 heures de formation pour les travailleurs handicapés (contre 0 h en 2019)**
- **266 heures de formation pour les jeunes du SAVA (contre 84 h en 2019)**

9. Accueil de stagiaires en 2020

| Nom-Prénom | Formation | Etablissement ou service | Mise en place |
|---------------|---|--------------------------|--------------------------|
| 1 étudiante | Conseillère Economie Sociale et Familiale | Foyer d'hébergement | 140 h |
| 1 lycéen prof | 1ere BAC PRO | Foyer d'hébergement | Stage découverte – 140 h |

10. Partenariats et participation extérieures

La crise sanitaire a perturbé l'ensemble des actions en lien avec l'extérieur. Cependant, dans une logique de continuité des accompagnements, l'association VERS L'AUTONOMIE a maintenu ses activités lorsque cela était possible et que l'ensemble des gestes barrières pouvaient être appliqués.

- Poursuite du développement de l'emploi accompagné en partenariat avec l'ESAT Hors murs PEP28
- Participation aux actions des étudiantes en formation de Conseillère en économie Sociale et Familiale (actions au lycée Jehan de Beauce avec un travail autour de la connaissance des droits des travailleurs handicapés)
- Participation au groupe de travaux du GLASS 28 (Groupe de liaison des associations sanitaires et sociales réunissant les associations au niveau de chacun des départements, des Commissions régionales sectorielles ainsi que des instances de l'UNIOPSS)
- Partenariat avec le DAME de Champhol pour la mise en place du SAVA pour les jeunes sortants du DAME et attendant une place en ESAT.
- Participation aux journées régionales ESAT du CREAM en visioconférence
- Participation au PLITH (Plan Locale d'Insertion des Travailleurs Handicapés) et au PRITH, en visioconférence

Partie 1 : le Foyer d'Hébergement

La Résidence « Les Poteries »

A. Présentation sommaire du FH



1. Autorisation & capacité

Le foyer d'hébergement « *La Résidence Les Poteries* » a été autorisé par arrêté départemental du 4 janvier 1990 pour une capacité de 17 logements (15 T1 ; 2 T2) et 1 studio de stage.

Le foyer d'hébergement peut accueillir jusqu'à 20 usagers, soit :

15 personnes célibataires ;

2 couples (4 personnes) ;

1 stagiaire.

2. Missions du foyer d'hébergement

Les missions traditionnelles d'un FH

Le foyer a vocation à héberger des adultes déficients intellectuels exerçant une activité professionnelle en milieu protégé ou ordinaire.

L'objectif du FH est d'accompagner les résidents ayant besoin d'un soutien éducatif, social et psychologique dans des conditions de vie collective et personnelle afin de leur garantir une stabilité individuelle, l'accès au travail et une intégration à la vie sociale.

L'équipe éducative réalise un accompagnement quotidien dans le cadre du projet individualisé de chaque résident, en répondant, dans la mesure du possible, à leurs attentes et à leurs besoins.

Les principaux accompagnements développés avec les résidents sont les suivants :

L'hébergement : visant confort, sécurité, responsabilisation, socialisation et intégration des résidents dans la cité ; les achats personnels ;

L'hygiène alimentaire : accompagnement alimentaire adapté aux besoins et souhaits des usagers pour une meilleure santé ;

L'hygiène corporelle : pour une meilleure image de soi ;

L'accès aux soins : pour assurer un suivi médical et les soins nécessaires aux usagers ; la gestion des documents administratifs ;

L'entretien du linge, le ménage et l'entretien des locaux ;

Les loisirs.

La Spécificité du FH les Poteries

La spécificité du FH Les Poteries est d'aider les résidents à accéder à une plus grande autonomie par l'accès à leur propre appartement individuel dans le milieu ordinaire, en fonction de leurs capacités et des difficultés de chacun.

3. Locaux

Le foyer d'hébergement est situé 2 rue du commandant Chesne à Chartres. Le FH est situé à proximité des commerces et des bus. Ils comportent deux bâtiments répartis de la façon suivante :

Bâtiment A

Au 1^{er} étage : 7 T1 BIS d'environ 33 m² + 1 studio de stage d'environ 18 m²

Au rez-de-chaussée : 1 cuisine collective, 1 salle de multi activité, 6 bureaux, 1 buanderie.

Bâtiment B

Au 1^{er} étage : 4 T1 BIS + 1 T2

Au rez-de-chaussée : 4 T1 BIS + 1 T2

B. Données retraçant l'activité 2020

Au 31 décembre 2020, le FH accueillait 15 résidents (Ce chiffres de 15 sur 17 logement est dû à la sortie de 2 personnes la dernière quinzaine de décembre ce qui n'a permis de les remplacer immédiatement).

Compte tenu des mouvements d'entrée et de sortie, 22 personnes ont été accueillies au cours de l'année 2020 (les stagiaires ne sont pas comptabilisés ici).

5 admissions et 7 sorties ont été prononcées.

1. Activité

| | Activité 2010 | Activité 2011 | Activité 2012 | Activité 2013 | Activité 2014 | Activité 2015 | Activité 2016 | Activité 2017 | Activité 2018 | Activité 2019 | Activité 2020 |
|------------------------------------|---------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---|---------------------------------|---------------------------------|
| Capacité autorisée | 19 résidents + 1 stagiaire | 19 résidents + 1 stagiaire | 19 résidents + 1 stagiaire | 19 résidents + 1 stagiaire | 19 résidents + 1 stagiaire | 19 résidents + 1 stagiaire | 19 résidents + 1 stagiaire | 19 résidents + 1 stagiaire | 19 résidents + 1 stagiaire | 19 résidents + 1 stagiaire | 19 résidents + 1 stagiaire |
| Nombre de résidents au 31 décembre | 17 résidents (dont 1 couple) | 17 résidents | 16 résidents | 17 résidents | 18 résidents | 17 résidents (dont 2 couples) | 16 résidents (dont 1 couple) | 16 résidents (pas de couple) | 16 résidents 1 adm en cours (pas de couple) | 17 résidents (pas de couple) | 15 résidents (pas de couple) |
| Nombre d'ouverture | 365 jours | 365 jours | 365 jours | 365 jours | 365 jours | 365 jours | 365 jours | 365 jours | 365 jours | 365 jours | 365 jours |
| Nombre de journées théoriques | 6 300 jours | 6 300 jours | 6 231 jours | 6 205 jours | 6 205 jours | 6205jours | 6205jours | 6205 jours | 6205 jours | 6205 jours | 6205 jours |
| Nombre de journées réalisées | 5 987 jours | 6 095 jours | 6 156 jours | 5 926 jours | 6 285 jours | 6417 jours | 6360 jours | 6010 jours | 6111 jours | 6173 jours | 5999 jours |
| Taux d'occupation | 95% | 96.74 % | 98.79 % | 96% | 101% | <u>103%</u> | <u>102%</u> | <u>97%</u> | <u>98%</u> | <u>99%</u> | <u>97%</u> |

Sur 2020, le taux d'occupation est de 97 %.

Compte tenu du travail réalisé à la résidence des Poteries qui est de préparer les personnes en situation de handicap à l'autonomie pour partir du FH et accéder à un logement autonome, nous avons permis à 7 personnes en 2020 de réaliser leur projet de sortie.

Ce fort turn over des résidents explique le taux de 97% ; les admissions ne pouvant se faire immédiatement après les sorties. En plus en 2020, les 2 confinements ont repoussé les admissions.

A noter que malgré le contexte de crise, le FH a poursuivi ses accompagnements vers l'autonomie de ses résidents ainsi que les admissions.

Il est évident que pour nous ne pouvons prononcer dès le lendemain une admission :

- **Travaux, remise en état du logement vide**
- **Les personnes ne peuvent emménager immédiatement**

Il faut également souligner qu'il n'y a plus de couples à la résidence. Les T2 sont loués à des personnes seules au loyer d'un T1.

2. Mouvements

Concernant les admissions, 5 personnes ont été admises sur le FH : 4 hommes et 1 femme.

La moyenne d'âge était **23 ans**.

| <u>Date de naissance</u> | <u>Age</u> | <u>sexe</u> | <u>Date d'entrée</u> | <u>Lieu de travail</u> | | <u>Ets antérieur</u> | | <u>Protection juridique à son arrivée</u> | |
|--------------------------|------------|-------------|----------------------|------------------------|---------------------|-------------------------|------------|---|------------|
| | | | | | | | | <u>type</u> | <u>nom</u> |
| 28/05/2000 | 20 | H | 15/06/2020 | ESAT | L'ESSOR | IME | CHAMPHOL | - | |
| 15/04/1997 | 23 | H | 04/07/2020 | SAVA | VERS L'AUTONOMIE | DAPI | LEVES | Curatelle renforcée | ADSEA |
| 16/01/1995 | 26 | F | 02/11/2020 | MO | FLUNCH | Foyer jeune travailleur | | Curatelle renforcée | ATEL |
| 01/05/1999 | 21 | H | 22/02/2020 | ESAT | VILLAGE DES METIERS | IME | CHATEAUDUN | Curatelle renforcée | Famille |
| 29/05/1993 | 27 | H | 18/01/2020 | ESAT | LA LOUPE | SAVS | CHARTRES | - | |

Concernant les sorties, 7 personnes sont sorties du FH Les Poteries, 3 femmes et 4 hommes.

2 sorties ont été accompagnées avec un SAVS

Moyenne d'âge : **28,5 ans** - Moyenne de la durée de prise en charge : **3,5 ans**

| Date de naissance | Age | Sexe | Date d'entrée | Date de sortie | Durée de prise en charge | Sortie | Suivi |
|-------------------|-----|------|---------------|----------------|--------------------------|-------------------------------|-----------------------|
| 11/11/1974 | 46 | H | 31/01/2015 | 27/01/2020 | 5 | APPARTEMENT | SAVS VERS L'AUTONOMIE |
| 04/07/1997 | 23 | H | 07/01/2017 | 24/01/2020 | 3 | retour famille | |
| 22/03/2000 | 21 | F | 20/01/2019 | 31/10/2020 | 1 | APPARTEMENT | - |
| 14/09/1996 | 24 | H | 11/03/2017 | 10/07/2020 | 3 | retour famille | |
| 26/06/1992 | 28 | F | 01/02/2013 | 17/01/2020 | 7 | APPARTEMENT | SAVS VERS L'AUTONOMIE |
| 29/05/1993 | 27 | H | 18/01/2020 | 31/12/2020 | 1 | Déménagement Hors département | Autre FH |
| 01/08/1990 | 30 | F | 07/01/2017 | 20/12/2020 | 3 | APPARTEMENT | - |

3. Liste d'attente

Au 31/12/2020, 13 personnes sur Viatrajectoire disposaient d'une notification FH les Poteries et étaient inscrites sur la liste d'attente. Ce chiffre tend à augmenter du fait des besoins croissants notamment des personnes vulnérables accompagnées par les organismes de tutelle.

4. Stages

En 2020, la réalisation des stages à la Résidence les Poteries a fortement été perturbée par le contexte de crise COVID. Par mesures de précaution et suivant les protocoles des autorités, il n'y a pas eu de stages de mis en place pendant une grande partie de l'année.

Nous avons cependant accueillis 8 stagiaires sur cette période.

Les stages avaient 3 buts différents :

- Auprès des jeunes d'IME pour les éclairer sur les **choix possibles en sortie d'IME**
- Auprès des jeunes en stage ESAT pour les héberger : leur **permettre l'accès au travail**
- Auprès des personnes handicapées hébergées en famille : **rôle de répit** et de soutien aux aidants + rôle d'amener les personnes à **accéder à un logement**

C'est pourquoi, nous accordons une attention particulière à proposer le plus possible de stages.

STAGES à la résidence des Poteries

| | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|----------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Nombre de stages réalisés | 9 | 19 | 10 | 13 | 15 | 15 | 16 | 14 | 8 |
| Soit en nombre de jours | 180 jours | 384 jours | 230 jours | 301 jours | 293 jours | 247 jours | 286 jours | 238 jours | 156 jours |

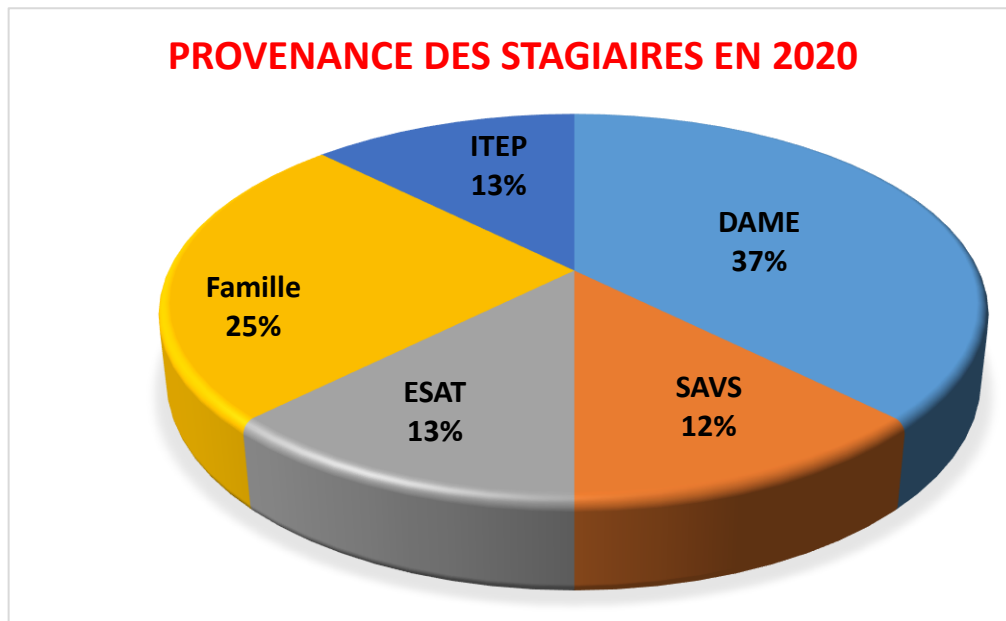
8 stages ont été réalisés en 2020 sur le FH, représentant 156 jours.

L'âge moyen des stagiaires s'élevait à **26.5 ans** (contre 25 ans en 2019), pour une tranche d'âge de **19 à 52 ans**.

37 % des stagiaires venaient par l'intermédiaire d'un DAME (IME) (contre 50% en 2019).

25% viennent de leur famille et le reste d'un autre établissement médico-social

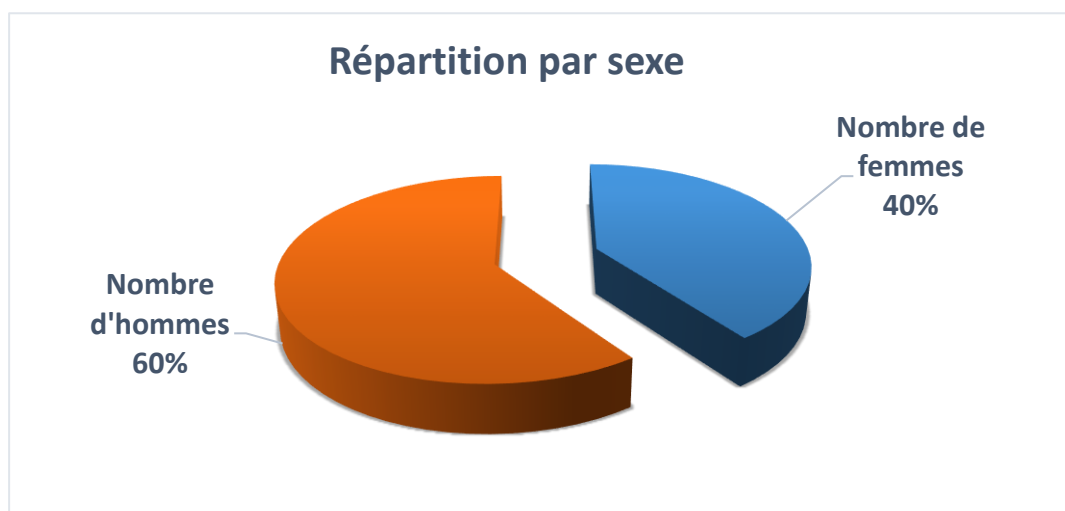
Cette diversification de la provenance des stagiaires met en avant d'une part l'ouverture de la résidence des Poteries sur ses multiples partenaires potentiels et d'autre part les besoins des usagers tout au long de son parcours.



C. Profil des résidents accueillis

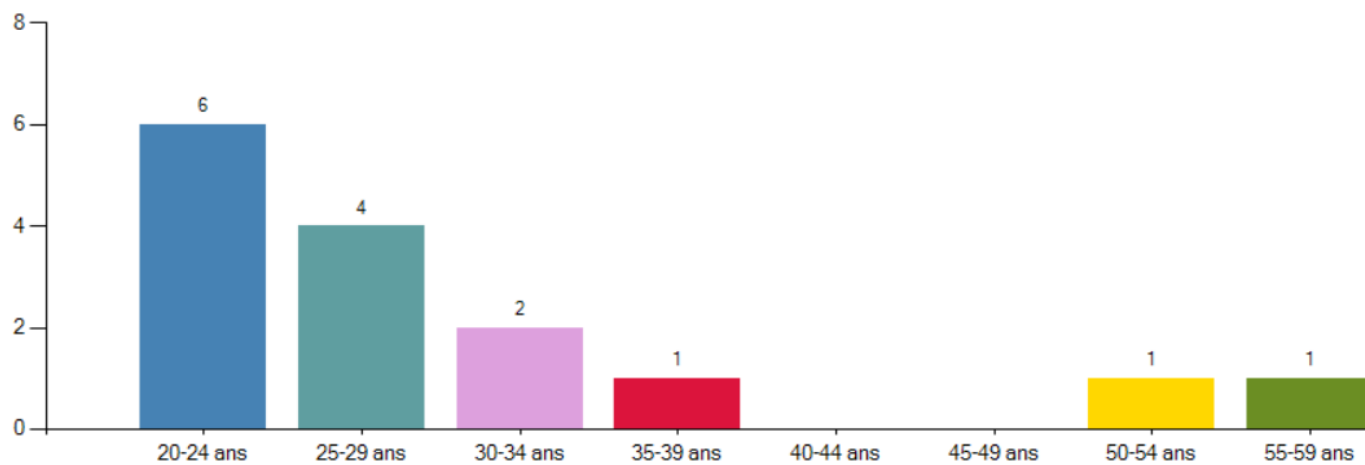
➤ Une population majoritairement masculine

Sur 15 résidents au 31/12/2020, le FH accueillait 6 femmes contre 9 hommes.

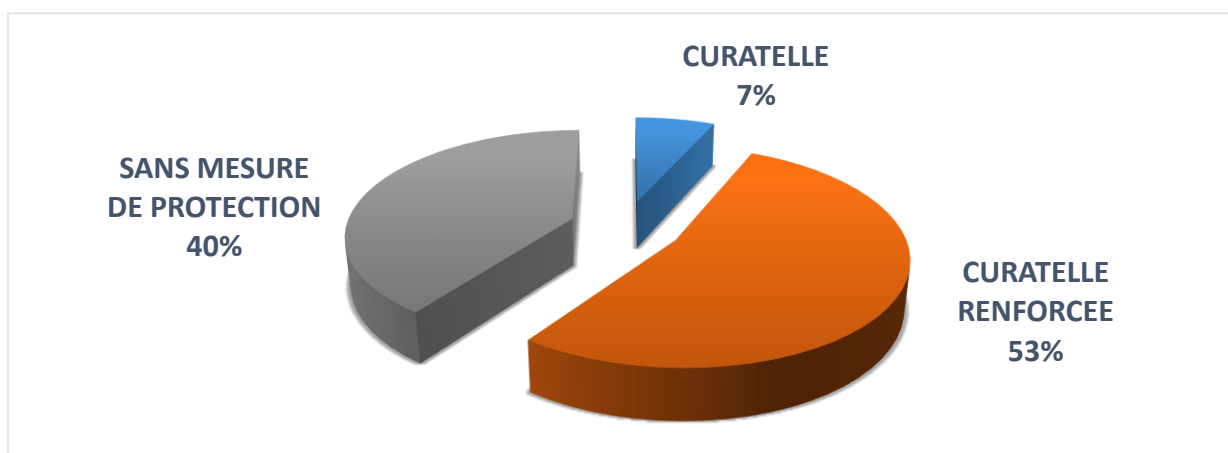


➤ Une population majoritairement jeune

La moyenne d'âge reste stable : **30 ans**



➤ 60 % des résidents avaient une protection juridique (contre 65% en 2019)

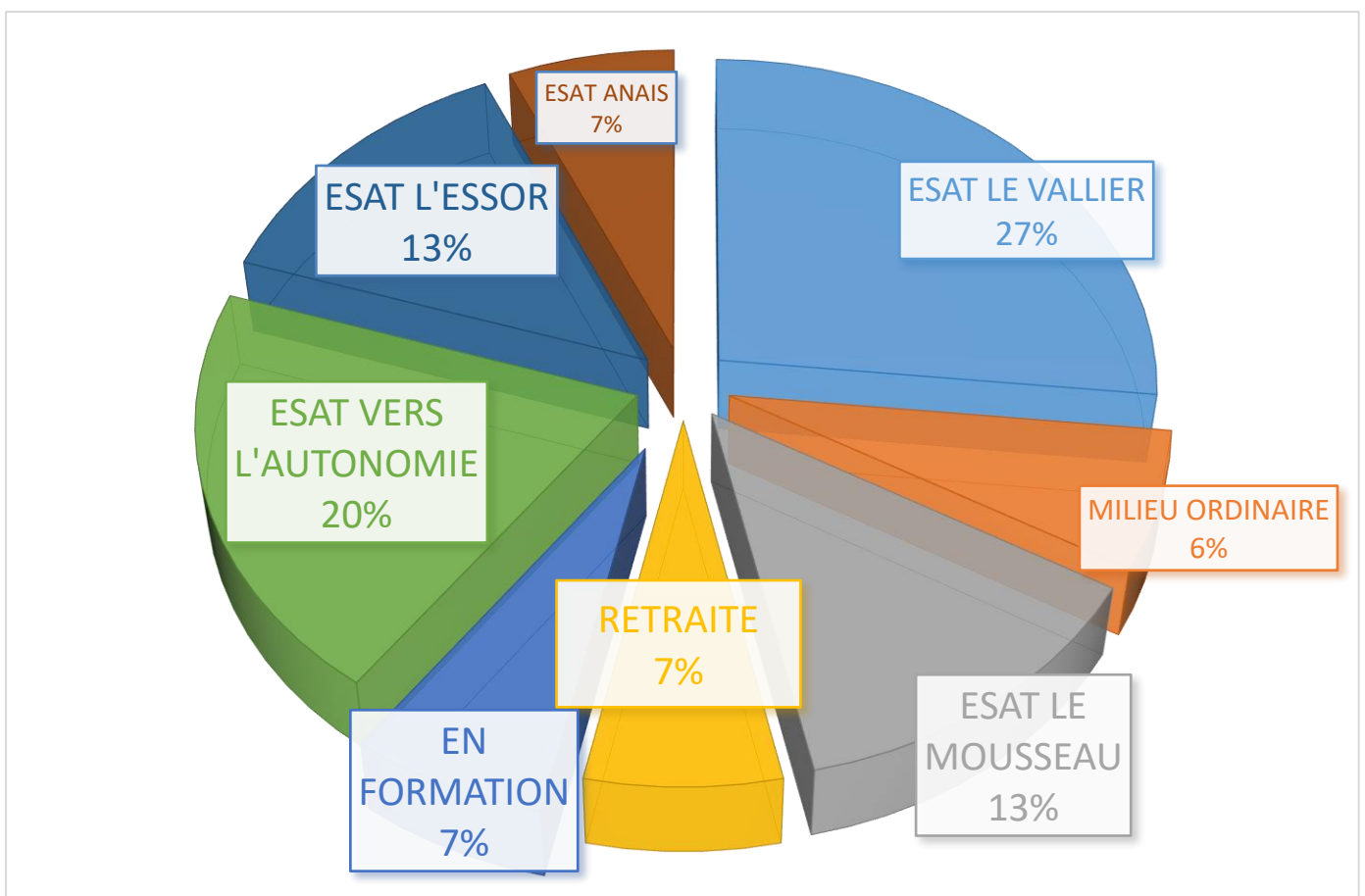


➤ **Une majorité de travailleurs d'ESAT**

L'activité professionnelle des résidents se décompose de la façon suivante :

- 13 travailleurs d'ESAT
- 1 salarié en milieu ordinaire de travail
- 1 jeune en formation SAVA
- 1 Retraité

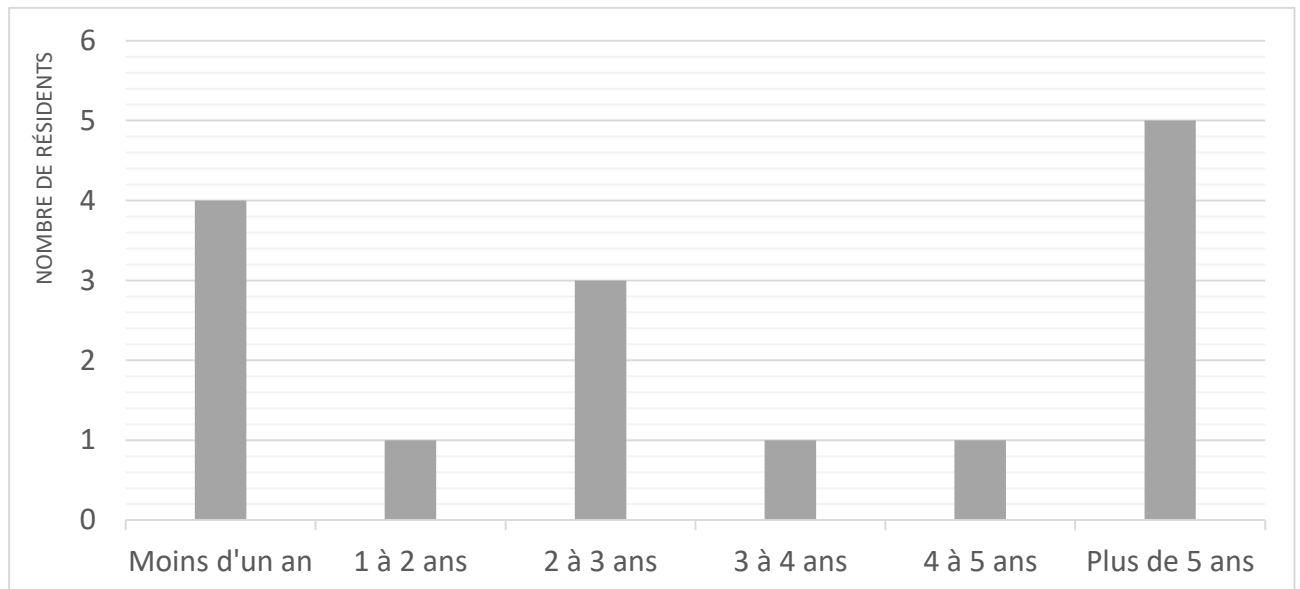
Parmi les travailleurs d'ESAT, 11 travailleurs sont à temps plein et 2 à temps partiel, dans les différents ESAT du département.



➤ **Au 31/12/2020, la moyenne de la durée de prise en charge est de 4,1 ans sur le FH.**

Le graphique ci-dessous représente la durée du séjour pour les personnes présentes au 31/12/20 à la résidence des Poteries.

Du fait du travail des Poteries pour l'accès au logement autonome des résidents, les durées de prise en charge sont plutôt courtes sur le FH.



D. Le conseil de la vie sociale

Au 31/12/20, le Conseil de la Vie Sociale est composé comme suit :

Mr DUBOIS – Président et représentant des usagers du FH

Mme PRIER CHERON - Représentante des familles

Mme RICHARD Virginia - Représentant des organismes de tutelles

Mme MARECHAL - Représentante du conseil d'administration

Mme SERIVES - Représentante du personnel FH

Mme ENGELHARD – Représentante des délégués du personnel

+ L'ensemble des résidents qui souhaitent y participer en tant qu'invité

1 seule réunion s'est tenue sur l'année 2020 : 22 octobre 2020. La première de l'année prévue le 26 mars a dû être annulée du fait du début de la pandémie.

Avant chaque CVS, une réunion préparatoire avec tous les résidents a lieu pour échanger et préparer l'ordre du jour qui est ensuite transmis à la direction.

E. Les Sorties et Ateliers 2020

Du fait du contexte de crise et des confinements survenus en 2020, les équipes de professionnels de la résidence ont dû adapter les activités proposées et faire preuve d'imagination devant l'impossibilité de proposer aux résidents des sorties extérieures (sportives, culturels, ...).

Tout au long de l'année des sorties et activités ponctuelles sont proposées aux Résidents du Foyer par l'équipe éducative, aussi bien le weekend end que sur les soirées en semaine.

Les adultes handicapés ont souvent besoin d'un tiers pour s'insérer dans la société par le biais des loisirs ; l'équipe éducative du FH assure ce rôle avec pour objectifs que les résidents puissent reproduire cette démarche seuls ou avec un SAVS une fois qu'ils auront quitté le foyer d'hébergement.

Exemple de ce qui a pu être proposé en 2020 malgré les différents confinements :

| | |
|-------------------------------------|--------------------------------|
| Jeux de société | Soirées cinéma |
| Marche / Randonnées | Soirées sportives |
| Atelier Loisirs Créatifs | Atelier Cuisine, |
| Atelier esthétique | Atelier Couture |
| Tournoi de ping pong | Sortie sur plusieurs brocantes |
| Jeux d'adresse (Molkky, fléchettes) | |

En plus de ces moments « ponctuels », les résidents ont pu participer à 3 ateliers récurrents sur l'année :

- **Le groupe de percussion « Les Potes'rient » :**

Ce groupe existe depuis plusieurs années. Ce groupe est animé par un musicien bénévole. En septembre 2019, à la percussion s'est ajouté un atelier guitare qui permet d'une part l'apprentissage de la guitare, et d'autres part d'apporter plus de possibilités musicales avec le groupe percussion.

- **Un groupe de parole / discussion hebdomadaire :**

Le but est de travailler avec les résidents sur l'aspect relationnel, comportement en groupe, d'échanger sur les sujets d'actualité et de favoriser la participation des résidents à la vie du foyer.

C'est durant cet atelier que s'expriment les résidents sur les questions de repas, des sorties, d'amélioration de la qualité de vie à la résidence.

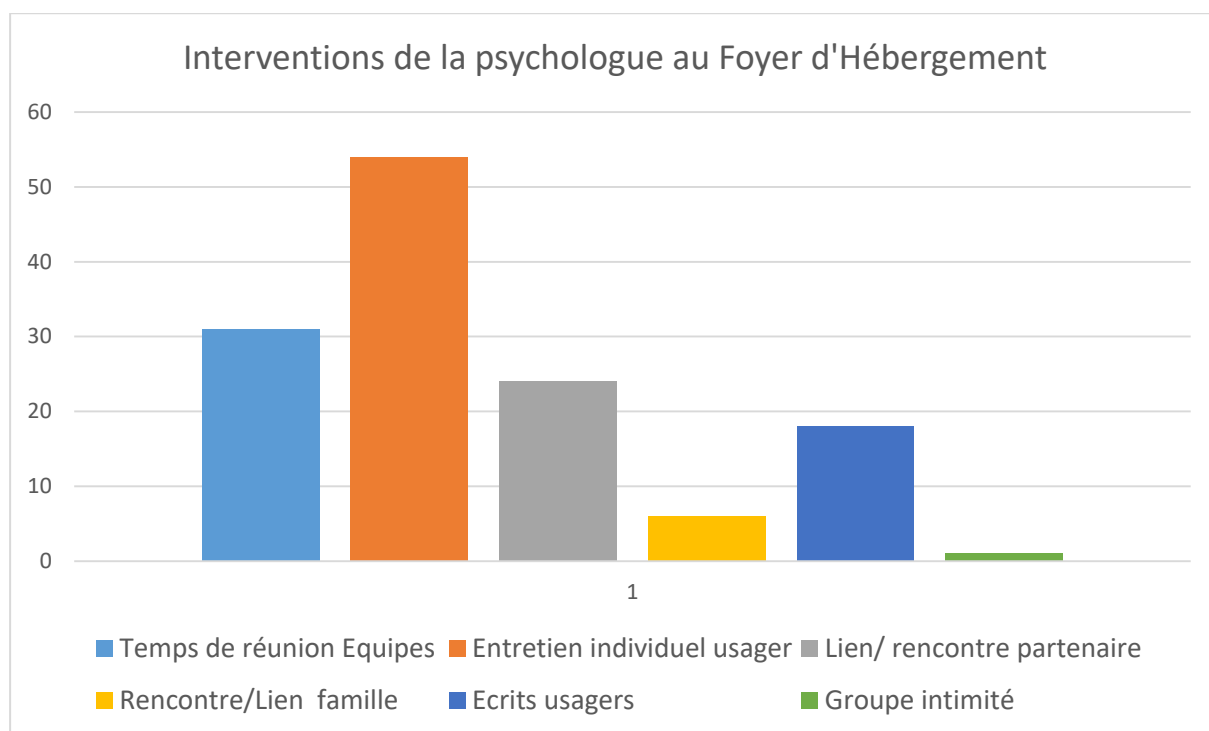
- **Groupe intimité :** interrompu cette année

Composé d'un groupe de garçon et d'un groupe de filles, les séances ont permis d'aborder différents thèmes autour de la vie affective, des relations homme/femmes, de l'estime de soi et de l'approche de son corps.

F. Les actions de soutien par la psychologue en 2020

Le poste de psychologue est financé à hauteur d'un **0.19 ETP**.

Les prestations proposées pour l'année 2020 se répartissent comme il suit :



La plus grande partie de l'intervention du psychologue est dédiée aux entretiens individuels (54) et aux réunions d'équipe (31).

Toute personne résidant au foyer « *Les Poteries* » peut solliciter de lui-même ou par l'intermédiaire de l'équipe éducative la psychologue. Ainsi le soutien psychologique proposé sur le service du foyer d'hébergement peut être ponctuel pour répondre à des difficultés rencontrées sur le moment, ou plus régulier.

L'équipe éducative peut également inviter chaque résident, selon les observations effectuées, à rencontrer la psychologue.

Un des rôles de la psychologue au sein du FH est la coordination avec les partenaires du soin sur l'extérieur afin d'assurer la transmissions d'informations relatives à la continuité de l'accompagnement (IME/DAME/ESAT/CMP/CPC/mandataires judiciaires/familles ...).

Il est à souligner le développement des écrits relatifs aux usagers à destination des professionnels de soin des différentes structures (CMP, professionnels libéraux, ESAT).

La famille peut être sollicitée sous réserve de l'accord de l'utilisateur (6). Dans l'objectif de pouvoir prendre en compte la dimension familiale du résident et de mieux comprendre les fonctionnements individuels et collectifs.

Il est par ailleurs possible à toute famille dont le proche est accompagné par le foyer d'hébergement de solliciter la psychologue afin d'y trouver un étayage.

Au regard du contexte sanitaire pour l'année 2020, ces échanges se sont effectués par téléphone et par mail.

En 2019, des groupes avaient débuté au regard des besoins communs mentionnés dans les PIA. Le contexte sanitaire puis les protocoles ainsi qu'un mouvement interne de professionnel n'a pas permis la continuité de cette action au-delà du 1^{er} trimestre 2020 (1).

G. Les Accompagnements des Projets Individuels

L'équipe éducative intervient auprès des résidents en fonction des actions et fréquences définies avec lui lors de la construction de son projet individualisé d'accompagnement.

Le tableau ci-dessous indique les différents thèmes travaillés par usagers :

| SANTÉ | | | | ALIMENTATION | | | LOGEMENT | | | |
|--|--|---------------------------------|-------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|--|-----------------------------|----------------------------------|-----------------------|---------------|
| Médecin Spécialistes IDE Prothésistes | Aide et Gestion des Médicaments | Hygiène de vie | Soins Psychologiques | Logistique Liste Courses | Préparation Individuelle | Préparation Collective | Entretien du Logement | Organisation et Appropriation | Recherche Logement | Réorientation |
| SOCIALISATION | | | | | | | | | | |
| Estime de soi | Savoirs être et faire avec les autres | Vie affective et sexuelle | | Gestion Solitude sociale | Gestion de l'Espace, du temps | Utilisation des transports | Actes Citoyen | | | |
| ADMINISTRATIF/BUDGETAIRE | | | | | | | | | | |
| Reconnaître les Organismes | Comprendre un document | Savoir compléter un document | Informatique | Démarches Administratives | Gestion du Budget | Utiliser différents moyens de paiement | | | | |

H. La Démarche Qualité

Sur 2020, la démarche qualité s'est poursuivie sur les fiches action de l'évaluation interne réalisée en 2018 mais de façon moins régulière du fait du contexte.

- la fiche action n°1 (l'admission) en définissant la procédure d'admission et en réactualisant le livret d'accueil.
- la fiche action n° 2 (les partenariats) n'a pas été formalisée.
- la fiche action n° 3 (communication et management) en réactualisant tous les panneaux d'affichage.
- la fiche action n° 4 (droits des résidents) en mettant à jour les dossiers dans le DU.
- la fiche action n° 5 (technique/bâtiment/accessibilité) en réactualisant la signalétique dans les parties communes (à revoir).
- la fiche action n° 6 (sécurité) en sensibilisant les résidents à la sécurité incendie (test alarme), à la sécurité hygiène alimentaire (HACCP).

La fiche action n° 7 a permis la révision de certains outils issus de la loi 2002-2 :

- Le livret d'accueil
- Le règlement de fonctionnement : afin de sensibiliser les résidents aux règles, cet outil a été travaillé avec eux pour aboutir à un nouveau règlement.
- La charte des droits et des libertés a été transposée en FALC (Facile A Lire et à Comprendre) avec les résidents.

Seul le contrat d'accompagnement n'a pas pu encore être rédigé sous forme FALC. Cela devrait être soldé en 2021.

Au-delà des actions liées à l'évaluation interne, il a été mis en place dans le cadre de cette démarche un fil rouge sur le thème « Vivre ensemble » avec la proposition d'ateliers théoriques et pratiques à destination des résidents. Sur tous les établissements, des ateliers avec les usagers ont été débutés mais malheureusement en mars avec la COVID, cet élan a été stoppé avec l'arrêt des regroupements. Ce travail reprendra dès que possible.

Partie 2 : SAVS

A. Présentation du SAVS

1. Arrêté d'autorisation

Le service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) a été autorisé par arrêté départemental n°14-C du **24 janvier 2005** pour une capacité de 40 places.

2. Capacité

La capacité du SAVS autorisée est de **45 personnes**.

5 places supplémentaires ont été accordées à compter du **1^{er} avril 2012** portant la capacité du SAVS de 40 à 45 places.

3. Locaux



Le SAVS dispose de locaux à Chartres. Ceux-ci sont situés sur le site du Foyer d'hébergement « la Résidence les Poteries ». Le SAVS se situe en zone urbaine permettant aux usagers un accès facile au lieu.

Un bureau dédié au SAVS a été créé en 2013 améliorant considérablement les conditions

d'accueil du public et permettant une ouverture directe sur l'extérieur sans passer sur le foyer d'hébergement



4. Missions du SAVS

Ce service s'inscrit dans le cadre des lois du 2 janvier 2002, du 11 février 2005 et du décret du 11 mars 2005 et s'adresse à toute personne en situation de handicap vivant seule ou en famille.

Le SAVS a pour objectif de leur permettre et/ou de favoriser le maintien dans le milieu ordinaire, au travers d'actions favorisant leur intégration dans la société et le plein exercice de leur citoyenneté.

Ses interventions sont toujours définies dans le cadre du projet individualisé élaboré avec les usagers en fonction de leurs demandes et de leurs besoins.

L'accompagnement répond aux besoins clairement identifiés dans le respect de leur dignité en ne portant aucune atteinte à leurs droits et à leurs libertés

Le SAVS assure des visites à domicile à une fréquence fixée dans le projet d'accompagnement de l'utilisateur.

Ces fréquences peuvent être revues à n'importe quel moment selon les souhaits et les besoins de la personne.

Le service propose un accompagnement dans les tâches quotidiennes et favoriser l'ouverture vers des activités diverses.

Les visites à domicile permettent aux usagers d'être stimulés et accompagnés dans les actes de la vie courante (repas, courses, linge, rangement, ménage...).

Quels types d'accompagnements effectuons-nous ?

Accompagnement aux achats divers (alimentation, vêtements, mobilier, portables...)

Accompagnement à l'entretien de l'appartement (déco, planning ménage, faire avec eux, rangement...)

Accompagnement à l'hygiène corporelle et hygiène de vie (planning, élaboration de menus...)

Accompagnements médicaux (médecin traitant et spécialistes)

Accompagnements pour des événements exceptionnels

Accompagnement dans la recherche d'appartements et visites de ceux-ci

Aide à la parentalité

Accompagnement vacances

L'objectif de tout accompagnement vise à encourager l'autonomie de la personne accompagnée.

5. Les spécificités du SAVS de l'association Vers l'autonomie

Les usagers peuvent venir les mercredis soirs et les week-ends sur le FH.

L'admission au service repose sur le principe de la libre adhésion réaffirmée lors des bilans annuels. Cette notion d'adhésion est essentielle.

B. Données retraçant l'activité 2020

1. Activité 2020

Au 31/12/2020, **42** usagers étaient accompagnés par le SAVS.

Sur 2020, ce sont 51 personnes qui ont pu bénéficier d'un suivi par le SAVS.

| | Activité 2010 | Activité 2011 | Activité 2012 | Activité 2013 | Activité 2014 | Activité 2015 | Activité 2016 | Activité 2017 | Activité 2018 | Activité 2019 | Activité 2020 |
|------------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|--|--|---|---|---------------------|
| Capacité autorisée | 40 personnes | 40 personnes | 45 personnes | 45 personnes | 45 personnes | 45 personnes | 45 personnes | 45 personnes | 45 personnes | 45 personnes | 46 personnes |
| Nombre de résidents au 31 décembre | 38 personnes | 38 personnes | 39 personnes | 37 personnes | 36 personnes | 39 personnes | 39 personnes (+ 3 admissions en cours) | 42 personnes (+ 2 admissions en cours) | 42 personnes (+ 3 admissions en cours) | 41 personnes (+ 4 admissions en cours) | 42 personnes |
| Nombre d'ouverture | 365 jours | 365 jours | 365 jours | 365 jours | 365 jours | 365 jours | 365 jours | 365 jours | 364 jours | 365 jours | 365 jours |
| Nombre de journées théoriques | 14 600 | 14 600 | 15 975 | 15 975 | 16 425 | 16 425 | 16 425 | 16 425 | 16 380 | 16 425 | 16 425 |
| Nombre de journées réalisées | 14 564 | 14 354 | 14 381 | 13 706 | 13 505 | 13 414 | 14 357 | 14 845 | 15 568 | 15 707 | 15 272 |
| Taux d'occupation | 99% | 98% | 90% | 81% | 82% | 82% | 87% | 90% | 95% | 96% | 93% |

2. Mouvements 2020

| | Activité 2011 | Activité 2012 | Activité 2013 | Activité 2014 | Activité 2015 | Activité 2016 | Activité 2017 | Activité 2018 | Activité 2019 | Activité 2020 |
|--------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Entrées | 4 | 3 | 1 | 3 | 5 | 2 | 4 | 5 | 8 | 9 |
| Sorties SAVS | 4 | 2 | 2 | 4 | 2 | 2 | 2 | 5 | 9 | 9 |

Concernant les admissions, 4 hommes et 5 femmes ont intégré le SAVS.

Moyenne d'âge : 33 ans (contre 31.5 ans en 2019)

| ADMISSIONS 2020 | Date de naissance | Age | sexe | Date de prise en charge |
|-----------------|-------------------|-----|------|-------------------------|
| 1 | 16/05/1998 | 22 | F | 01/09/2020 |
| 2 | 14/11/1974 | 46 | M | 28/01/2020 |
| 3 | 12/10/1998 | 22 | F | 31/07/2020 |
| 4 | 12/05/1986 | 34 | F | 28/10/2020 |
| 5 | 30/05/1962 | 58 | M | 01/07/2020 |
| 6 | 20/06/2001 | 19 | M | 22/10/2020 |
| 7 | 26/06/1992 | 28 | F | 18/01/2020 |
| 8 | 27/12/1988 | 32 | M | 01/07/2020 |
| 9 | 13/10/1982 | 38 | F | 27/01/2020 |

Concernant les sorties,

5 hommes et 4 femmes sont sortis du dispositif SAVS en 2020.

Moyenne d'âge des sortants 35.7 ans

Moyenne de durée de Prise en Charge : 4.1 ans

| Date de naissance | Age | sexe | Date de début prise en charge | Date de fin de prise en charge | Durée de la prise en charge (ans) | Motif de la fin de prise |
|-------------------|-----|------|-------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|---|
| 19/11/1992 | 28 | F | 14/02/2018 | 17/02/2020 | 2 | Autonome, plus de projet d'accompagnement au SAVS |
| 22/06/1971 | 49 | F | 06/10/2014 | 18/12/2020 | 6 | Réorientation en foyer de vie retraite |
| 14/06/1994 | 26 | M | 10/07/2015 | 01/02/2020 | 5 | Autonome + accompagnement par autre SMS (DEA28) |
| 20/06/2001 | 19 | M | 22/10/2020 | 31/12/2020 | 0 | Procédure judiciaire |
| 16/05/1966 | 54 | F | 03/11/2017 | 24/02/2020 | 3 | Ne souhaite plus l'accompagnement SAVS - N'adhère pas |
| 29/05/1993 | 27 | M | 01/03/2017 | 17/01/2020 | 3 | Déménagement autre département (son projet) |
| 13/10/1982 | 38 | F | 27/01/2020 | 09/09/2020 | 0 | Ne souhaite pas un SAVS - Orientation MDA inadaptée |
| 19/04/1996 | 24 | M | 02/07/2019 | 14/09/2020 | 1 | Autonome, plus de projet d'accompagnement au SAVS |
| 01/03/1964 | 56 | M | 06/10/2003 | 15/02/2020 | 17 | Ne souhaite plus l'accompagnement SAVS - N'adhère pas |

Sur l'année 2020, ce sont 51 personnes qui ont été accompagnées par le SAVS dans le milieu ordinaire. Ce turn over important au niveau des usagers expliquent le taux d'occupation de 93%.

Il convient de préciser qu'une fin de prise en charge n'est pas irrévocable. L'utilisateur a toujours la possibilité de revenir vers le SAVS.

Il est à souligner que le SAVS « Les Poteries » a élargi son offre de service à d'autres usagers que ceux sortant du FH géré par l'association « Vers l'Autonomie » que depuis 2014.

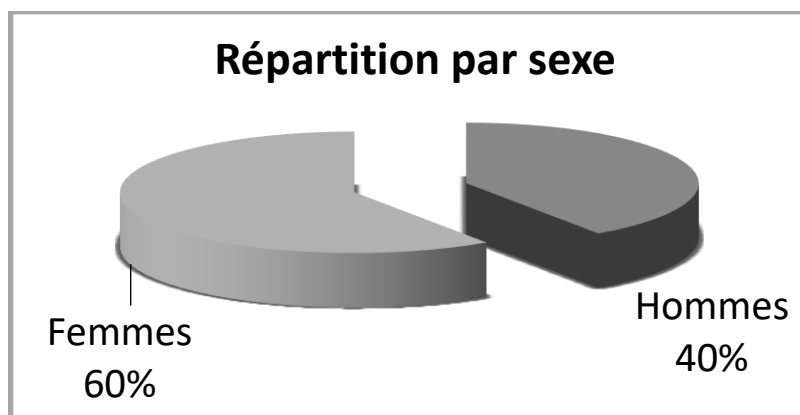
Un échange régulier est fait avec la MDA afin que le SAVS apporte une réponse adaptée sur le territoire chartrain à toutes les personnes quel que soient leurs besoins.

Il faut également souligner que le SAVS a poursuivi ses accompagnements auprès des usagers en dépit de la crise COVID ainsi que les admissions pour les personnes vulnérables qui souhaitent le soutien d'un service médico-social.

C. Profils des usagers SAVS au 31/12/2020

➤ Une population mixte

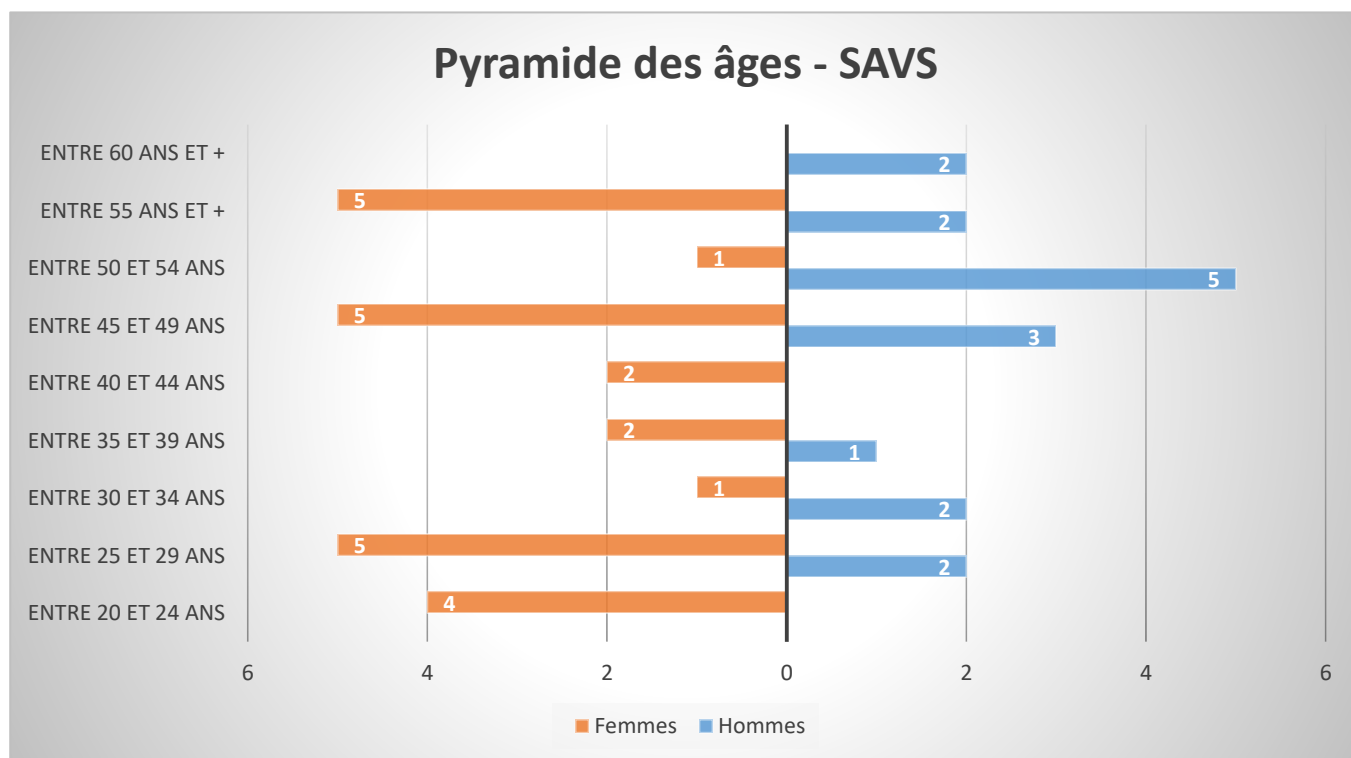
En 2020, nous constatons qu'il y a plus de femmes accompagnées que d'hommes, répartition sensiblement identique à 2019.



➤ Une population hétérogène mais vieillissante :

L'âge moyen est de 43 ans (identique à 2019) - Toutes les catégories d'âge sont accompagnées :

- Des personnes vieillissantes
- Les 35-45 ans pour 1/4 de l'effectif
- De plus en plus de jeunes de moins de 35 ans (13 en 2020 contre 9 en 2018)



48 % des usagers ont plus de 45 ans ce qui représente 20 personnes. Parmi celles-ci, on dénombre 9 personnes qui ont plus de 55 ans.

12 % se situe entre 35 ans et 44 ans, contre 17% l'an dernier et 29% en 2018.

27% ont moins de 30 ans (contre 29% en 2019)

La moyenne d'âge des femmes est de 39 ans. Celle des hommes est de 47 ans.

L'utilisateur le plus jeune est âgé de 22 ans ; le plus âgé de 64 ans.

➤ **Constat :**

La population du SAVS est hétérogène mais de plus en plus de personnes avancent en âge. Avec une moyenne d'âge de 43 ans, les accompagnements apportés par le SAVS évoluent en fonction des catégories d'âge. Pour ces personnes vieillissantes, le suivi du SAVS est centré sur les dimensions suivantes :

- Suivi médical plus important
- Repli sur soi / isolement
- Prévoir et accompagner le passage à la retraite
- Réorientation vers un établissement adapté
- Mise en place de nouveau partenariat

L'avancée en âge des personnes du SAVS modifie nos pratiques et nous amène à réfléchir sur nos pratiques professionnelles et sur les nouvelles réponses que nous allons devoir apporter.

Une deuxième catégorie d'utilisateurs émerge et impacte nos accompagnements : les jeunes de moins de 30 ans sans travail. Leurs attentes en termes d'accompagnements et de gestion de leur temps est une réelle problématique à ce jour.

Des réflexions pour faire évoluer nos accompagnements pour ce public sont en cours (conseiller en insertion, développement des partenariats avec les acteurs de l'emploi, proposition d'accueil de jour, ...)

➤ Une population localisée essentiellement sur l'agglomération Chartreuse



- + 1 personne à Tremblay les villages
- + 1 personne sur Courville sur Eure
- + 1 personne à Maintenon
- + 1 personne à Viabon

➤ Un accompagnement toujours inscrit dans la durée

Le public accompagné n'est en effet pas en capacité d'autonomie totale et ne pourrait être maintenu à domicile sans l'étayage de professionnels. La durée moyenne de prise en charge sur le SAVS est stable par rapport à 2019 : **9.61 ans**.

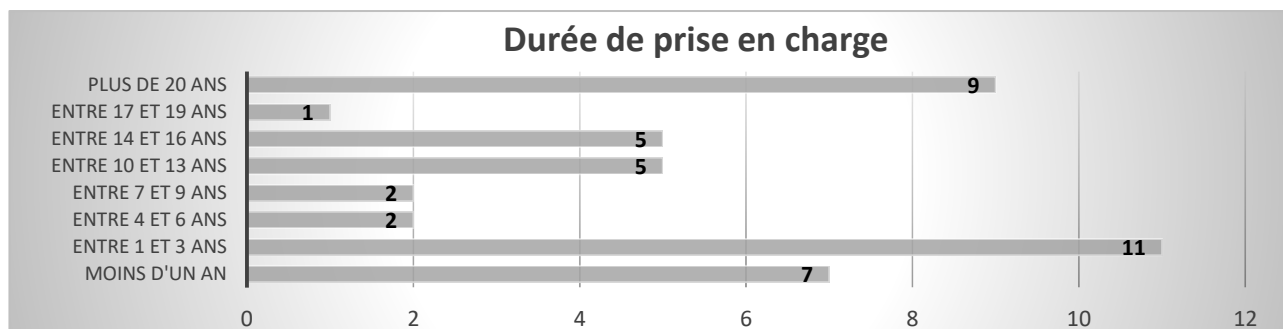
9 personnes ont un suivi SAVS depuis plus de 20 ans.

La durée de prise en charge va de **1 an à 27 ans**.

Le suivi SAVS n'est pas limité dans le temps. Il faut souligner la forte mobilisation du SAVS pour accompagner des personnes au domicile afin qu'ils puissent rester chez eux.

De par les difficultés rencontrées par les usagers du SAVS, la grande majorité d'entre eux auront besoin d'un accompagnement et d'une stimulation tout au long de leur vie.

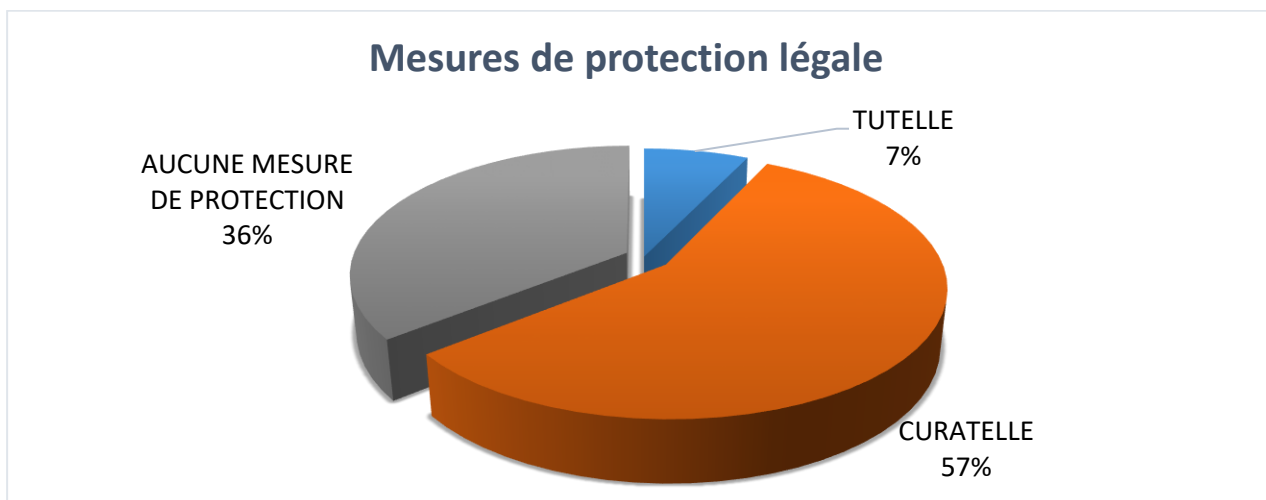
Ces chiffres sont en concordance avec le projet de l'association VERS L'AUTONOMIE qui œuvre pour que les personnes déficientes intellectuelles aient leur « chez soi » avec si besoin un étayage par les services médico-sociaux.



➤ La majorité des usagers dispose d'une mesure de protection juridique.

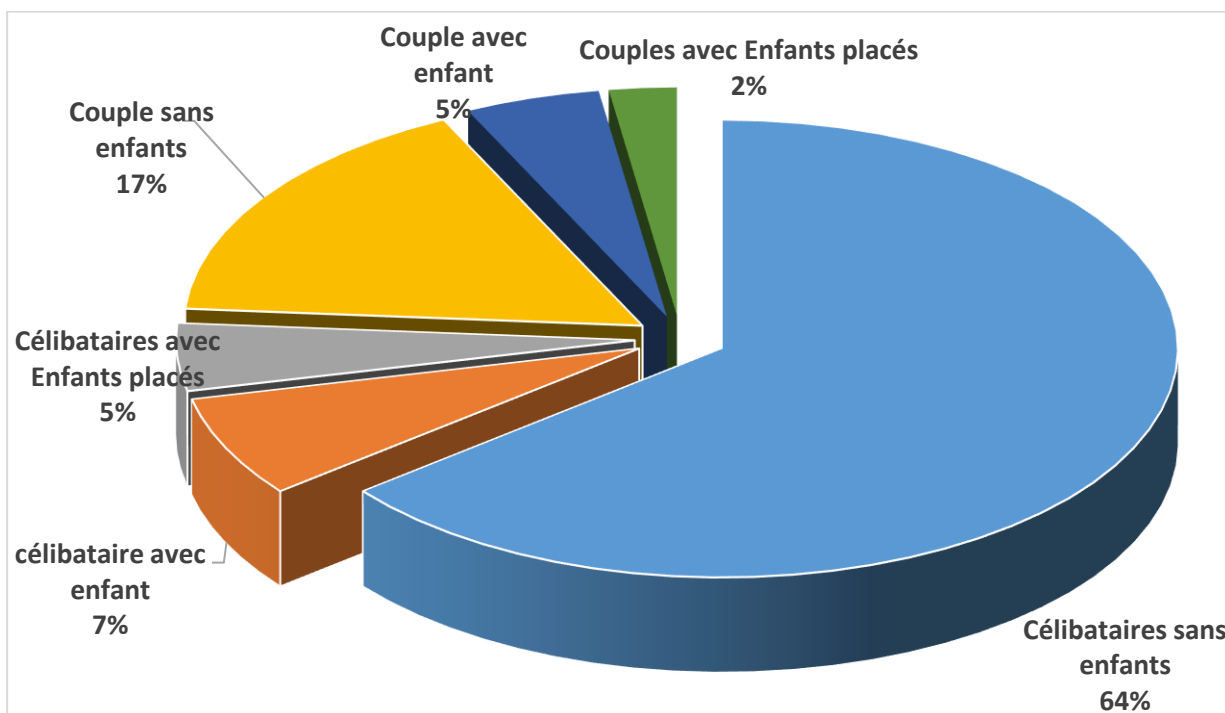
La curatelle constitue la mesure de protection la plus représentée.

A noter que plus d'1/3 des personnes accompagnées n'ont pas de mesures de protection.



➤ Une population vivant majoritairement seule

76 % des usagers sont célibataires avec ou sans enfant (contre 73% en 2019).



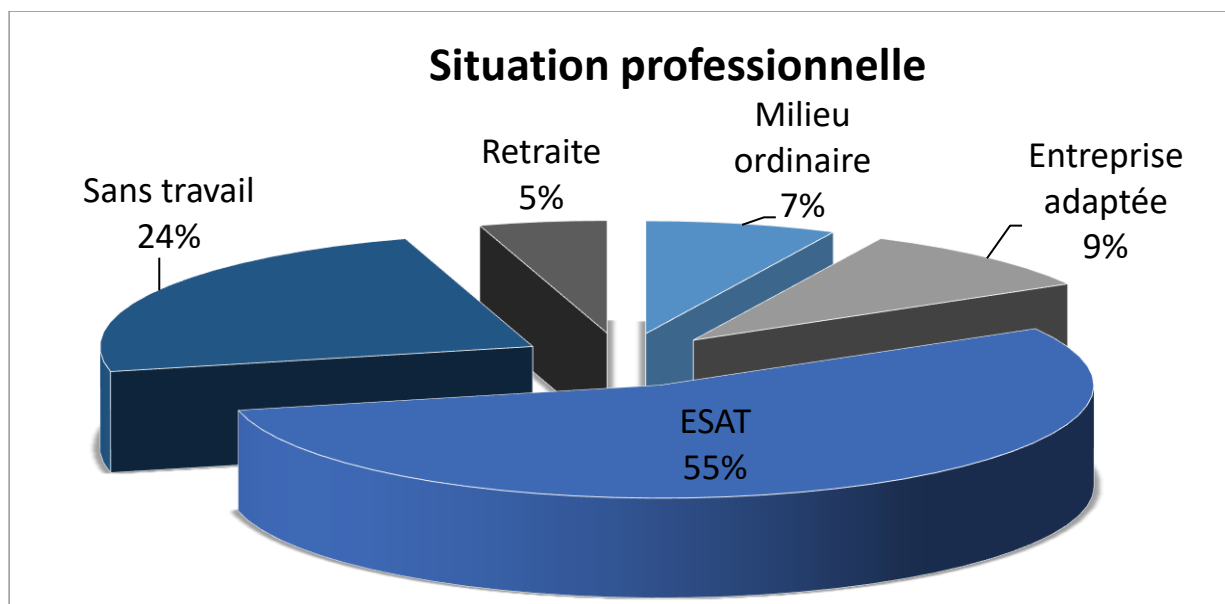
Ces situations familiales impactent les modes d'accompagnement des professionnels. La présence d'enfant peut rendre la prise en charge plus complexe.

Un travail important de partenariat doit être mis en place (ASE, mandataires, juges, ...)

➤ Une population travaillant majoritairement en ESAT

55 % des usagers travaillent au sein d'un ESAT (contre 61% en 2019 et 69 % en 2018).
16 % dans le milieu ordinaire.

Les personnes ne travaillant pas représentent 24% de l'effectif SAVS (contre 15% en 2019 et 8% en 2018).



D. La participation des usagers

Des réunions Café détente régulières permettent d'échanger sur l'actualité, sur les propositions d'activités, ... et recueillir la parole des usagers.

Des sujets sensibles peuvent être abordés et donner lieu à des interventions externes : c'est ce qui s'est passé avec l'intervention d'une personne de la CARSAT suite aux interrogations des usagers et de leurs familles sur l'avancée en âge des personnes (travaillant pour la plupart en ESAT) et la retraite des personnes en situation de handicap en 2019. Malheureusement la crise n'a permis de proposer ce genre d'atelier en 2020.

Une enquête de satisfaction afin d'alimenter l'évaluation qualité de l'an prochain va être réalisée pour connaître l'avis des usagers sur l'organisation et la qualité des accompagnements que le SAVS propose.

E. Les interventions du SAVS

Les ateliers et sorties sont proposés pour la plupart sur les 2 structures Foyer des Poteries et SAVS. Ils sont animés par les personnels des deux structures (voir rapport d'activité du FH) et permettent d'avoir des groupes plus hétérogènes avec plus de personnes (par exemple le groupe de percussion Les Potes'rient comprend 2 personnes du SAVS).

Cependant, des activités spécifiques au SAVS existent. Bien évidemment, sur 2020 avec la crise Covid, les rassemblements et brassage de personnes ont été suspendus ou partiellement annulés.

De ce fait, l'activité des professionnels du SAVS a consisté à la gestion de la crise auprès des usagers avec de nombreux temps d'échanges téléphoniques, complétés par des visites au domicile.

Ces visites avaient pour but la reprise des gestes barrière et des instructions pour les appliquer, l'explication de la situation et surtout la réassurance des personnes dans un contexte anxieux maximal. Ce sont 306 visites au domicile qui ont été réalisées auprès de nos bénéficiaires.

Au total, ce sont 589 actes « directs » auprès des bénéficiaires que le SAVS a réalisé.

On peut noter au niveau des actes directs auprès des personnes les éléments suivants :

➤ *LE GROUPE « MARCHE » :*

Pour favoriser l'activité physique et maintenir un lien social pour des personnes vivant chez elle, ce groupe a été mis en place sur un rythme d'une fois par semaine (hors vacances).

Cela représente 13 séances avec 3 à 8 personnes.

➤ *LE GROUPE « BALLADE » :*

Un groupe « ballade » complète le groupe « marche » et s'adresse à un public différent ; toujours pour favoriser la relation et le lien social, il permet un travail éducatif autour de l'hygiène de vie (alimentation et sport).

Cela représente 11 sorties de 2 à 6 personnes.

➤ *LE GROUPE « ORDINATEUR - INFORMATIQUE » :*

Afin de prévenir la fracture numérique et pour ne pas isoler nos usagers habitant dans leurs logement, il est mis en place un atelier afin d'appréhender l'outil informatique et de découvrir les différents sites internet pour les différentes démarches administratives (MDA, pôle emploi, compte améli, ...).

Sur 2020, il y a eu 6 séances de proposer, en collaboration avec l'association UCTL (Université du Temps Libre) pour 4-6 personnes. Malheureusement, le COVID nous a contraints à mettre en pause cette activité.

➤ *LES ACCOMPAGNEMENTS DANS LE CADRE DES PROJETS INDIVIDUELS*

L'équipe éducative intervient auprès des usagers en fonction des actions et fréquences définies avec lui lors de la construction de son projet individualisé d'accompagnement. Les tableaux ci-dessous indiquent les différents thèmes travaillés dans les projets individuels:

| SANTÉ | | | | |
|--|------------|-------------------|------------------------------------|-----------------|
| Médecin Spécialistes IDE Prothésistes | Addictions | Hygiène de vie | Aide et Gestion des Médicaments | Hospitalisation |

| ALIMENTATION | | | | Activités Sports et Loisirs | | | |
|-----------------------------|---------------------------------|--------------------|-----------------------------|-----------------------------|----------------------------|---------------|--------|
| Contenu sur le frigo et DLC | Repas individuel ou à thème | Préparation Menus | Courses | Atelier musique | Préparation aux vacances | Atelier danse | Sports |
| LOGEMENT | | | | | | | |
| Orientation Etablissement | Aménager l'habitat | Visite de Logement | Problème Internet Téléphone | Problèmes eaux energies | Problèmes appareillages | Ménage | |
| Administratif et budgétaire | | | | | | | |
| Courrier administratif | Budget Règlements Achats divers | Vêture | Achat mobilier | Tri Rangement | Informatique | | |
| Socialisation | | | | | | | |
| Sorties mensuelles | Collectif Mercredi | Collectif W E | Recherche d'emploi | Transports | Permis ou Code de la route | Lien social | |

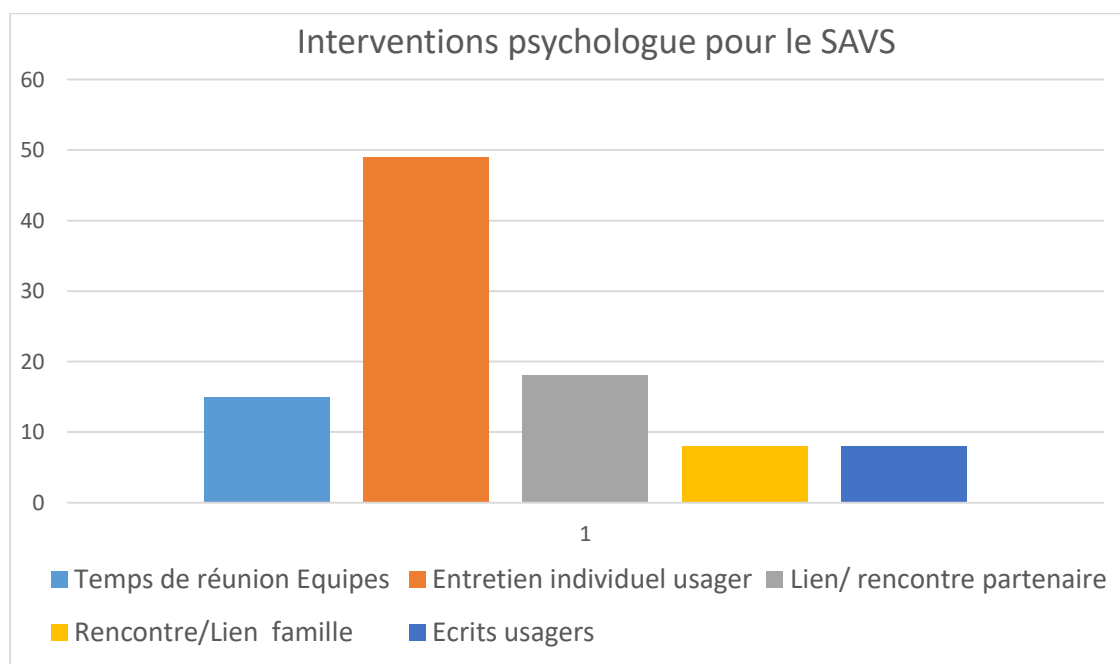
| Partenariat interne et externe | | | |
|--------------------------------|---------------------|---------------------|-------------------------|
| Travail avec la tutelle | Partenariat travail | Partenariats Autres | Partenariat Psychologue |

| Famille / Couple | | | |
|-----------------------|----------------------|--------|-------------------------|
| Aide à la Parentalité | Relations Familiales | Couple | Naissance Mariage décès |

F. Les actions de soutien par la psychologue

Le poste de psychologue est financé à hauteur d'un **0.10 ETP**.

Les prestations proposées pour l'année 2020 se répartissent comme il suit :



Tout comme pour le service d'hébergement, la plus grande partie de l'intervention du psychologue concernant le SAVS est dédiée aux entretiens individuels (49) et aux réunions d'équipe (15).

Le soutien psychologique proposé sur le service du SAVS peut être ponctuel pour répondre à des difficultés rencontrées sur le moment, ou plus échelonné dans le temps, en fonction des moyens décidés dans le Projet D'accompagnement des personnes.

Toute personne nouvellement arrivée au SAVS rencontre dans la mesure du possible (disponibilité des usagers au regard de leur situation professionnelle, géographique... et des temps de présence de la psychologue) la psychologue afin d'établir un premier contact, se présenter réciproquement et faire connaissance à minima. Ceci dans l'idée de simplifier la démarche en cas de besoin ultérieur.

Toute personne accompagnée par le SAVS pourra ensuite solliciter d'elle-même ou par l'intermédiaire de l'équipe éducative, la psychologue.

L'équipe éducative peut également inviter l'utilisateur, selon les observations effectuées, à rencontrer la psychologue.

Le travail partenarial (18) très important pour le maintien en milieu ordinaire de nos usagers revêt des formes suivantes selon les situations individuelles :

- Transmissions d'informations relatives à la continuité de l'accompagnement lorsque la personne sort tout juste de foyer d'hébergement, ou travaille en ESAT sauf en cas de refus du résident.
- Accompagnements et liens (écrits professionnels, rencontres, mail, échanges téléphoniques) vers et avec d'autres professionnels du secteur sanitaire (médecins psychiatres, médecins généralistes, psychologues) exerçant en cabinet libéral, avec le secteur de psychiatrie hospitalière (CMP, Unité d'hospitalisation, Samsah...).

Le soutien psychologique proposé par le SAVS peut, selon la situation, être conjointe afin de permettre une fréquence de soutien plus importante et une complémentarité dans les besoins de l'utilisateur.

En ce sens le travail d'écrit apparaît complémentaire au lien effectué avec les partenaires (8) afin de permettre une continuité d'accompagnement au plus proche de l'utilisateur.

Le lien/rencontre avec la famille est prégnant (8). La famille peut être sollicitée (sous réserve de l'accord de l'utilisateur) dans l'objectif de pouvoir prendre en compte la dimension familiale du résident et de mieux comprendre les fonctionnements individuels et collectifs.

Il est par ailleurs possible à toute famille dont le proche est accompagné par le SAVS de solliciter la psychologue afin d'y trouver un étayage.

Les contacts et échanges se sont principalement effectués par téléphone et mails au regard de la situation sanitaire et des protocoles en place. Quelques rencontres ont pu s'effectuer sur site avec l'assouplissement des mesures en vigueur.

G. La Démarche Qualité d'Amélioration continue

1. Evaluation Externe

Le SAVS a mené sa première évaluation externe au cours de l'année 2014/2015. Cette démarche a été réalisée par Madame HOULLIOT, SARL UP GRADE en mars 2015 ; Le plan d'action est mis en place.

Le SAVS n'a pu réaliser son évaluation externe en 2020 du fait de la situation sanitaire. Elle sera programmée en 2021.

2. La démarche d'amélioration de l'accompagnement

Les actions afin de piloter les accompagnements au plus près des besoins des usagers continuent de se mettre en place progressivement. On peut noter les actions suivantes :

- Affinage des tableaux de bord de pilotage des accompagnements mis en place en 2017
- Définition des pratiques favorisant les échanges avec les partenaires pour favoriser le parcours de l'utilisateur
- Etude des RBPP de l'ANESM qui concernent le SAVS : des groupes de travail ont repris les RBPP afin de réfléchir à nos pratiques professionnelles et de définir des actions d'amélioration.
- Travail autour de nos accompagnements pour favoriser le lien social des usagers
- Développement du système documentaire référencé afin d'uniformiser les documents utilisés et la traçabilité des actions du SAVS et de tous les établissements et services de l'association
- Démarrage de la gestion du dossier de l'utilisateur informatiquement (DU Interconsult) et entrée dans la démarche RGPD (protection des données)
- Réflexion sur l'évolution des pratiques et des accompagnements compte tenu de la population vieillissante : un projet d'accompagnement et d'accueil temporaire pour favoriser la socialisation et éviter l'isolement et en cours d'élaboration

Partie 3 : ESAT

A. Présentation de l'ESAT

1. Création

L'ESAT « *Les Ecuries du Grand Parc & ses Ateliers* » a ouvert ses portes le **1^{er} avril 2007** conformément à l'arrêté préfectoral du 29 janvier 2007 pour une capacité de 8 places (Nombre de places agréées : 24 places).

2. Extension

10 places par arrêté préfectoral du 15 novembre **2007** ;

16 places par arrêté préfectoral du 6 octobre **2008** ;

20 places par arrêté préfectoral du 1^{er} décembre **2009** ;

21 places par arrêté de l'ARS du 1^{er} décembre **2010**.

3. Les activités professionnelles proposées par l'ESAT

Trois pôles professionnels sont les suivants :

Travaux d'Espaces Verts,

Peinture et petits travaux d'entretien,

Collecte et Recyclage (papier, informatique, ameublement)

Les travailleurs effectuent leurs 35 heures sur 4 jours de 8h15 à 17h00.

4. Déménagement à Gellainville

Depuis le 1er octobre 2015, l'ESAT a été déménagé dans la zone d'activité de Gellainville.



Le déménagement dans de nouveaux locaux a été un moment sensible pour les travailleurs, en raison des répercussions sur leur vie professionnelle et personnelle.

Dans un tel contexte, les travailleurs ont participé à l'aménagement des locaux avec l'appui de Monsieur MOREAU Axel, Agent technique et Madame DESMAISON Florence, monitrice du nouveau pôle. Les travaux débutés en 2015 se sont terminés début 2016.



5. Mise en place d'une nouvelle activité depuis 2015 : le recyclage

Le pôle équestre, consistant à s'occuper de chevaux de propriétaires sur Barjouville était structurellement déficitaire et a été arrêté, suite à une décision du conseil d'administration en avril 2015.

L'ESAT propose désormais aux entreprises, aux collectivités et associations les services suivants :

- Le recyclage des papiers usagés et archives de bureaux,
- Le traitement des déchets informatiques (D3E),
- Le traitement des mobiliers de bureau (DEA).

Chacune de ces filières professionnelles respectent les réglementations françaises et européennes en vigueur et répondent à des problématiques de plus en plus rencontrées par les professionnels.

De plus, elles ont été architecturées de façon à être une pure application des principes de l'économie circulaire. En effet, chaque matière ou matériel collecté sera réutilisé, autant que possible, dans le champ de la solidarité.

L'ESAT « Vers l'Autonomie » pour toutes ses activités de recyclage, s'appuie sur l'expérience d'un collectif: RECLS (Recyclage Eco Citoyen Label Solidaire). Ce collectif regroupe 40 ESAT/EA sur la France et est spécialisé dans le Recyclage Responsable et Solidaire des matériels informatiques et bureautiques, favorisant le réemploi dans le champ de la solidarité.

6. De Barjouville à Gellainville...puis à Lucé

Avec le déménagement à Gellainville en 2015, les travailleurs de la section équestre ont pour certains douloureusement vécu le départ des écuries et la fin de leur travail auprès des chevaux.

La mise en place de l'activité « collecte et recyclage papier » a pris du temps mais a trouvé son rythme et des clients supplémentaires.

Ce surplus d'activité, la montée en puissance du recyclage et la sécurité des travailleurs au sein de l'atelier ont amené l'association à réfléchir sur les possibilités de déménager. En accord avec l'ARS, le déménagement des ateliers sur un site plus grand a eu lieu en cette fin d'année 2019. Le nouvel ESAT se trouve sur la ville de LUCE avec beaucoup plus d'accessibilité au niveau transport pour les travailleurs.

Nous tenons à préciser que les difficultés de certains travailleurs qui pour la plupart s'étaient dirigés vers l'ESAT Barjouville pour exercer une activité en plein air, avec les animaux et qui aujourd'hui, se retrouvent « enfermer » dans un atelier à trier du papier toute la journée.

De ce fait, l'absence de psychologue sur l'ESAT est pénalisant en termes d'échange et de lieu de parole pour les travailleurs.

B. Données retraçant l'activité 2020

1. Etat récapitulatif

| | Activité 2013 | Activité 2014 | Activité 2015 | Activité 2016 | Activité 2017 | Activité 2018 | Activité 2019 | Activité 2020 |
|-------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Capacité autorisée | 21 | 21 | 21 | 21 | 21 | 21 | 21 | 21 |
| Travailleurs au 31 décembre | 21 | 22 | 21 | 20 | 23 | 23 | 23 | 24 |
| Soit en ETP | 20,5 | 21 | 19,75 | 18,75 | 21 | 21 | 21 | 21 |
| Nombre de journées théoriques | 3 780 | 3 780 | 3 780 | 3 780 | 3 780 | 3780 | 3780 | 3780 |
| Nombre de journées réalisées | 4046 | 3 068 | 3 322 | 3 690 | 3 743 | 3780 | 3780 | 3780 |

2. Mouvements 2020

| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|---------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Entrées | 3 | 2 | 2 | 3 | 2 | 1 | 1 | 4 | 1 | 1 | 3 |
| Sorties | 0 | 0 | 2 | 2 | 1 | 2 | 2 | 1 | 1 | 1 | 2 |

a. 2 sorties ont été prononcées :

1 personne a pu intégrer le milieu ordinaire de travail

1 personne a été transférée sur un autre ESAT (1^{er} souhait de ce travailleur)

| | Sexe | Date de naissance | Age | Date d'entrée | Date de sortie | Durée de prise en charge | Sortie | Suivi |
|---|------|-------------------|-----|---------------|----------------|--------------------------|------------------|-------|
| 1 | H | 05/07/1999 | 21 | 04/03/2020 | 11/06/2020 | 3 mois | Transfert ESAT | aucun |
| 2 | H | 13/06/1992 | 28 | 04/04/2011 | 02/01/2020 | 8 ans | Milieu Ordinaire | aucun |

b. 3 admissions ont été prononcées sur le pôle espace vert :

Sur l'année 2020, l'ESAT a enregistré 3 admissions. Elles concernent toutes le pôle Espace vert dont l'activité ne cesse de progresser et pour lequel les demandes d'admission sont nombreuses.

1 travailleur a été admis à temps plein et 2 autres à temps partiel d'un commun accord entre l'ESAT et le travailleur. En effet, il avait été constaté lors de leur formation sur le SAVA une grande fatigabilité et la nécessité de ne pas proposer un temps de travail complet.

| Date de naissance | Age | sexe | Date d'entrée | Hebergement | Ets antérieur | |
|-------------------|-----|------|---------------|-------------|---------------|------------------|
| | | | | | | |
| 05/07/1999 | 21 | H | 04/03/2020 | Famille | IME | Champhol |
| 27/04/1999 | 21 | H | 02/03/2020 | Famille | SAVA | Vers l'Autonomie |
| 14/09/2000 | 20 | H | 02/06/2020 | Famille | SAVA | Vers l'Autonomie |

3. Temps partiels :

Au 31/12/2020, L'ESAT accueillait 8 temps partiels :

0.70 ETP / 0.80 ETP / 0.5 ETP / 0.5 ETP / 0.50 ETP / 0.75 ETP / 0.75 ETP / 0.50 ETP

4. Liste d'attente 2020

Au 31/12/20, **13** personnes étaient inscrites sur la liste d'attente de l'ESAT Vers l'Autonomie d'après le logiciel Viatrajectoire.

5. Accueil de stagiaire

La période COVID a bien évidemment impactée négativement l'accueil de stagiaires au sein de l'ESAT. Cependant, le grand espace proposé par les nouveaux locaux de l'ESAT couplé aux protocoles clairs mis en place au sein de l'atelier ont permis d'accueillir des stagiaires avec la sécurité nécessaire. Aucun cas de Covid n'est apparu à l'ESAT depuis le début de l'épidémie.

17 stagiaires ont été reçus à l'ESAT « VERS L'AUTONOMIE » contre 26 en 2019. Nous travaillons énormément avec nos partenaires qui nous sollicitent de plus en plus pour obtenir des stages.

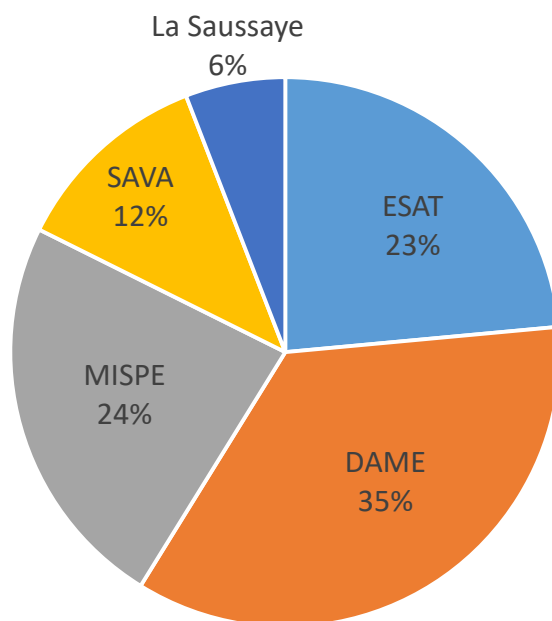
La durée des stages s'étend de 4 jours à 20 jours.

La Moyenne d'âge des stagiaires étaient de 29 ans (contre 33 ans en 2019).

La totalité des stages représente **167 jours** de stages sur les 180 jours d'ouverture de l'ESAT soit quasiment 1 ETP.

| Age | Date début | date de fin | section | Prescripteur |
|-----|------------|-------------|---------------|------------------------|
| 20 | 13/01/2020 | 23/01/2020 | espaces verts | DAME Champhol |
| 41 | 13/01/2020 | 23/01/2020 | recyclage | MISPE MDA |
| 26 | 27/01/2019 | 13/02/2019 | recyclage | Le Village Des Métiers |
| 49 | 10/02/2020 | 20/02/2020 | recyclage | MISPE MDA |
| 32 | 17/02/2020 | 06/03/2020 | espaces verts | CFPPA La Saussaye |
| 19 | 02/03/2020 | 12/03/2020 | recyclage | DAME Champhol |
| 28 | 02/03/2020 | 12/032020 | peinture | MISPE MDA |
| 49 | 31/08/2020 | 25/09/2020 | recyclage | ESAT Mesnil |
| 19 | 07/09/2020 | 10/09/2020 | recyclage | DAME Champhol |
| 20 | 14/09/2020 | 24/09/2020 | recyclage | DAME Champhol |
| 35 | 28/09/2020 | 08/10/2020 | peinture | MISPE MDA |
| 24 | 28/09/2020 | 29/10/2020 | recyclage | ESAT Mesnil |
| 19 | 17/11/2020 | 03/12/2020 | recyclage | DAME Antoine FAUVET |
| 49 | 23/11/2020 | 17/12/2020 | recyclage | ESAT la Grange au Bois |
| 19 | 30/11/2020 | 10/12/2020 | recyclage | DAME Champhol |
| 20 | 30/11/2020 | 03/12/2020 | recyclage | SAVA |
| 22 | 14/12/2020 | 17/12/2020 | recyclage | SAVA |

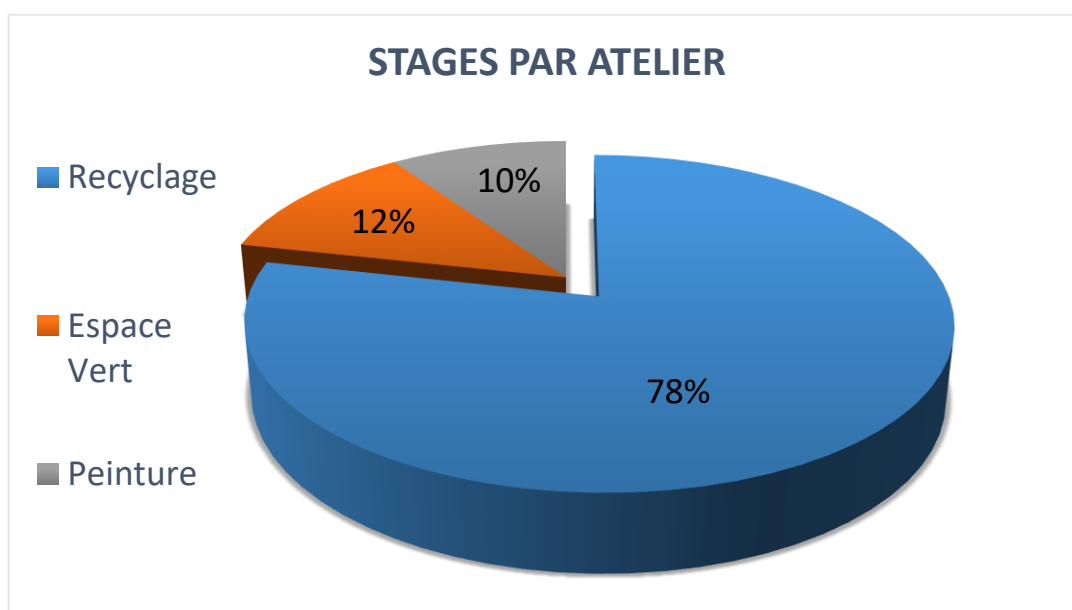
Origine des stagiaires



Par rapport à 2019, on constate une augmentation des stagiaires provenant des DAME (de 27% à 35%).

Les MISPE représentent 1/4 des demandes de stages (évaluation, confirmation de projet, préparation d'orientation) tout comme les stagiaires des autres ESAT.

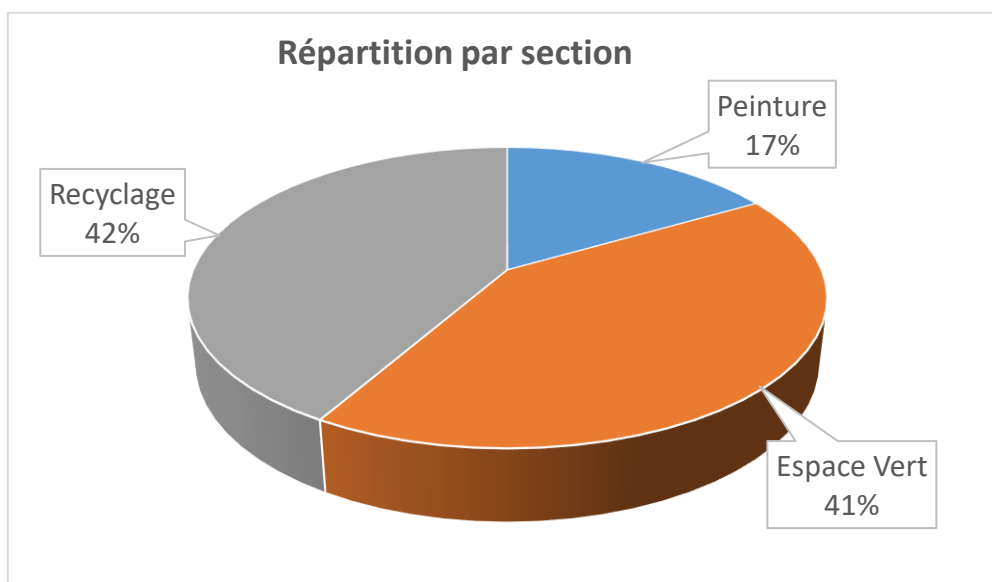
Les stages se sont principalement déroulés sur l'activité « recyclage » ; cela s'explique par l'arrêt des prestations Espaces verts et peinture sur l'extérieur du fait de la crise COVID.



C. Profil des travailleurs

Au 31/12/2020, la répartition des 24 travailleurs par pôle professionnels se décomposait comme suit :

- 10 travailleurs, soit 8.5 ETP en section Recyclage ;
- 10 travailleurs, soit 9 ETP en section espaces verts ;
- 4 travailleurs, soit 3.5 ETP en section peinture et petits travaux d'entretien.

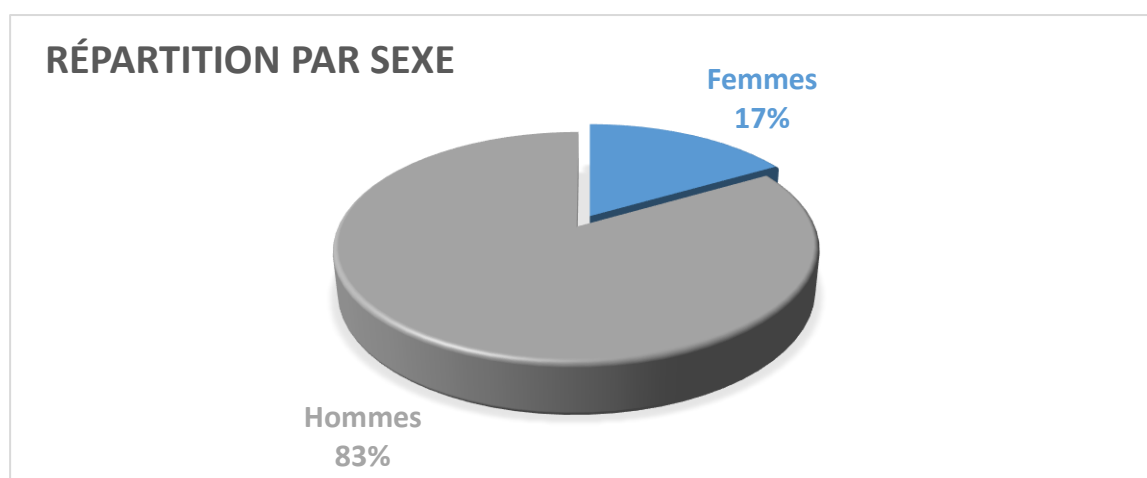


➤ Une population majoritairement masculine

Sur 24 travailleurs, l'ESAT accueillait seulement 4 femmes contre 20 hommes dont :

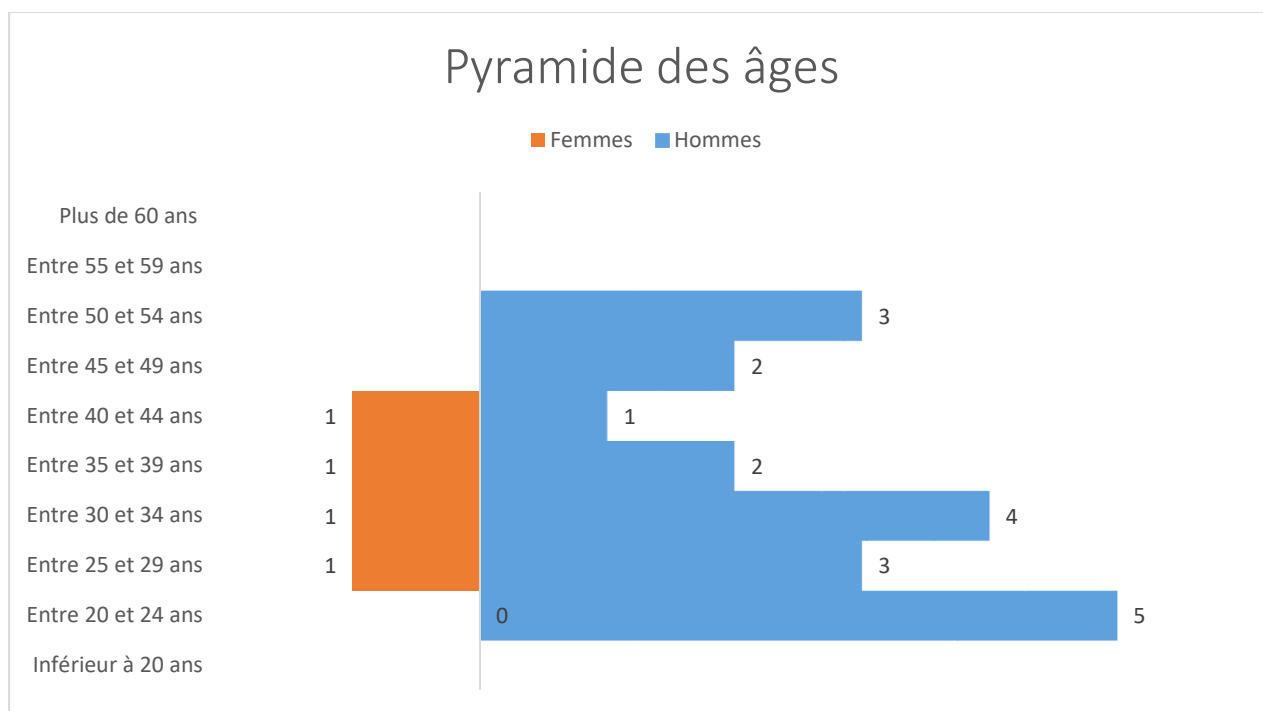
- ✗ 1 sur le pôle peinture
- ✗ 3 sur le pôle recyclage.

C'est le même pourcentage qu'en 2019



➤ **Une population plutôt jeune**

Au 31/12/20, l'âge moyen des travailleurs s'élevait à 34 ans (identique à 2019).



Le travailleur le plus jeune est âgé de 20 ans ; le plus âgé de 53 ans.

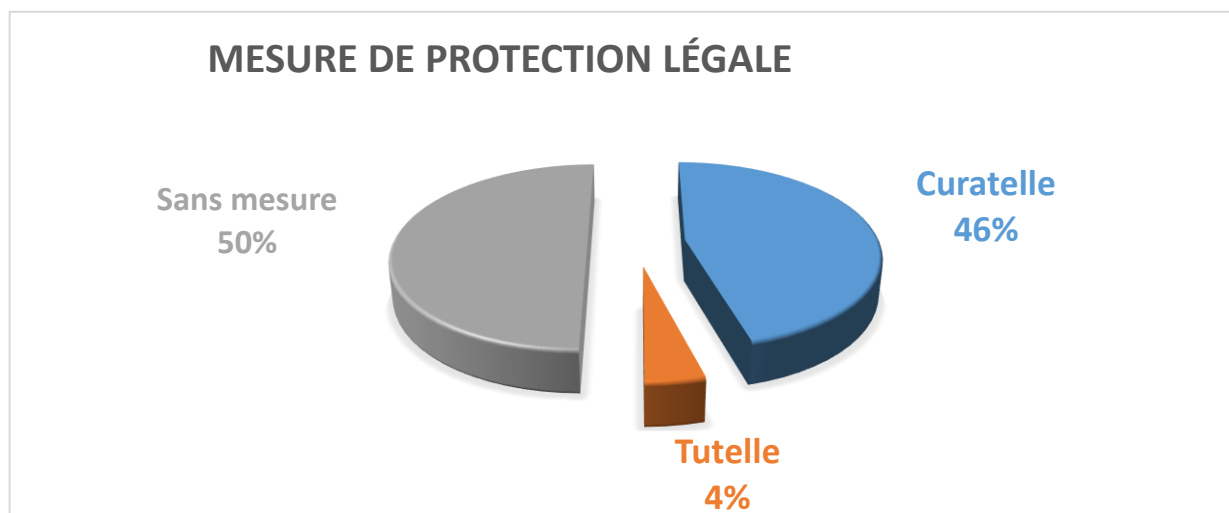
71 % des travailleurs avaient moins de 40 ans.

21% ont plus de 45 ans.

➤ **Mesures de protection légale**

50 % des travailleurs de l'ESAT disposent d'aucune mesure de protection (contre 44% en 2019)

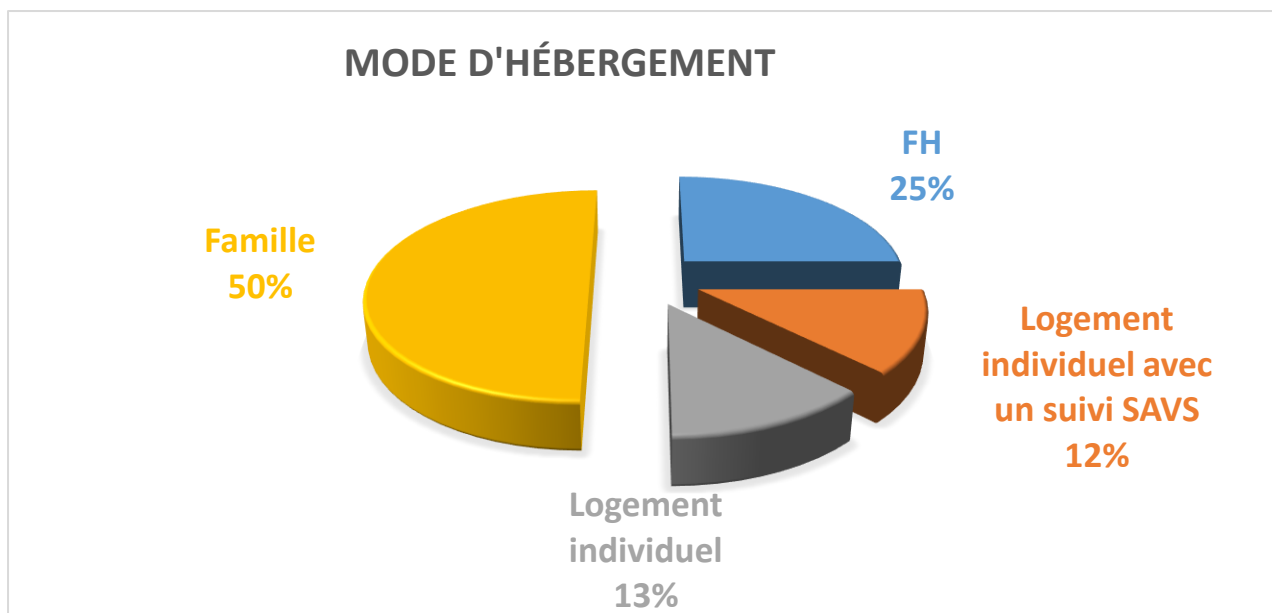
1 seule personne est sous mesure tutelle.



➤ **Mode d'hébergement**

Le mode d'hébergement indique une répartition en 4 profils :

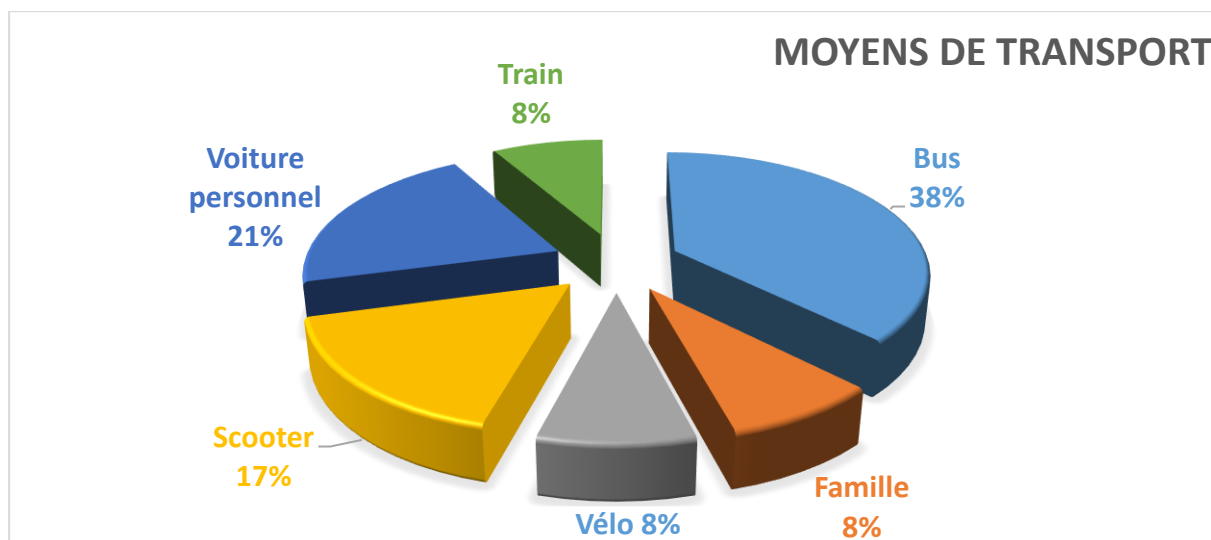
- 50 % vivaient chez leur famille (contre 48% en 2019)
- 12 % avaient un appartement individuel avec un suivi SAVS (contre 13% en 2019)
- 25 % vivaient dans un FH (identique à 2019)
- 13 % avaient un appartement individuel sans suivi SAVS (identique à 2019).



➤ **Moyens de transport**

Le moyen de transport majoritaire est le bus pour 38 % des travailleurs de l'ESAT.

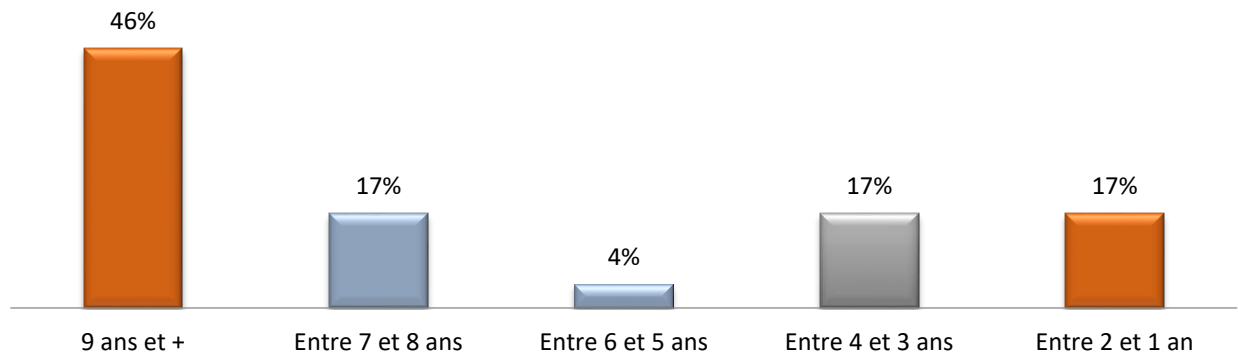
A noter que la majorité des travailleurs sont autonomes pour venir travailler.



➤ Durée de prise en charge sur l'ESAT :

46% des travailleurs ont plus de 9 ans d'ancienneté dans notre ESAT et 1/3 de l'effectif est présent sur l'ESAT depuis moins de 4 ans.

Répartition par ancienneté



D. Conseil de la vie sociale

Le CVS s'est réuni 2 fois : les 11 février et 13 octobre 2020.

Le CVS est représenté comme suit :

- **Représentant des travailleurs**
Ludovic LAUNAY (pôle recyclage) et Président CVS
Céline STAHL (pôle recyclage)
Emmanuel RIVE (pôle recyclage)
- **Représentants des familles**
Madame THIERRY
Madame REGUIN
Mme BRISAVOINE
- **Représentant des organismes de protection légale**
Association Tutélaire d'Eure-et-Loir
- **Représentant du Conseil d'Administration**
Madame STAHL
- **Représentant des Salariés**
Monsieur DANIEL, Représentant des Délégués du Personnel,
Madame FRESNAIS, Représentante du Personnel.

E. Activités d'aide et de soutien

Les moniteurs d'atelier sont régulièrement amenés à travailler en individuel avec les travailleurs de l'ESAT sur des sujets bien précis, avec une finalité commune qui est un travail en vue d'une autonomie sur l'extérieur de l'ESAT : rédaction de CV, recherche de stages, travail sur la tenue vestimentaire, sur la prise de parole en groupe, sur les relations, sur le développement du lien extra professionnel, ...

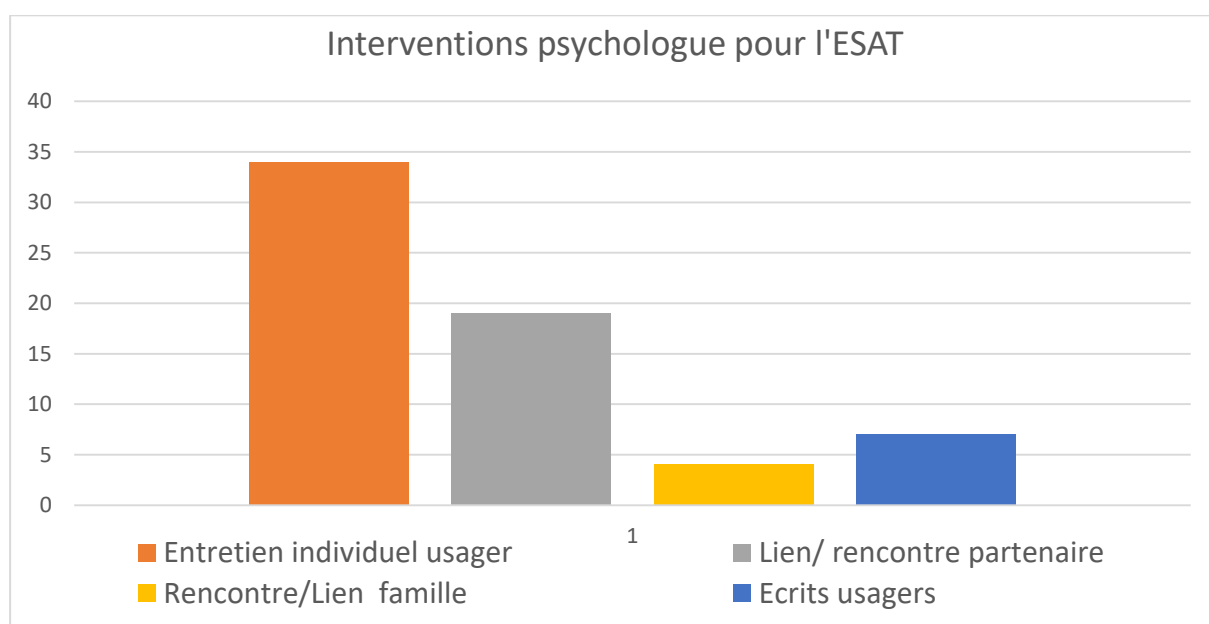
Le contexte Covid et les confinements ont largement perturbé les activités et partenariats mis en œuvre au sein de l'ESAT ; nous n'avons pu maintenir les ateliers prévus :

- sur les apprentissages scolaires avec l'association AGIR
- sur l'apprentissage au code de la route
- sur les formations de nos travailleurs par des organismes extérieurs
- sur les participations aux évènements et forums
- ...

F. Les actions de soutien par la psychologue en 2020

L'ESAT ne dispose pas de temps de psychologue. Mais face aux besoins exprimés de nos travailleurs en situation de handicap et en accord avec le financeur ARS, une partie de l'excédent financier réalisé en 2017 a été affecté au financement d'interventions de notre psychologue sur l'ESAT.

En 2020, Mme BREUIL intervient donc sur l'ESAT à hauteur de 3h par semaine principalement en temps d'échanges individuels avec les travailleurs.



Tout comme pour les autres services développés précédemment, les entretiens individuels constituent l'essentiel du temps de présence du psychologue (34) et connaît une demande en légère augmentation par rapport à l'année précédente (+8 sur l'année 2020).

Les rencontres avec le psychologue renvoient à ce tout ce qui peut, de près ou de loin, impacter la dimension du travail (travail en lui-même au regard de la disponibilité psychique, de l'attention, de la concentration etc... que de la posture professionnelle au regard des comportements, relations avec les collègues etc...) Le soutien psychologique proposé au sein de l'ESAT peut, selon la situation, être conjointe avec des accompagnements dits extérieurs afin de proposer une complémentarité.

Les travailleurs sollicitent directement la psychologue grâce à l'identification de ses moments de présence sur le site de l'ESAT. Les moniteurs d'atelier peuvent également conseiller à un travailleur de pouvoir rencontrer la psychologue. Les différentes demandes, en dehors du temps de présence effectif de la psychologue, peuvent être relayées par le chef de service ou bien encore par mail ou par téléphone lors de sa présence au sein des autres services (SAVS et Foyer).

Pour compléter cet accompagnement, le travail d'écrit (7) a été développé avec pour l'année 2020 la rédaction d'éléments d'anamnèse afin d'appréhender et d'accompagner le travailleur dans sa globalité, mais aussi d'avoir une réponse plus adaptée au regard de ses capacités, ses besoins et ses difficultés.

Le lien avec les partenaires (19) s'est développé comparativement à l'année précédente (multiplié par 2,5) et concerne essentiellement les établissements antérieurs ou actuels toujours dans un souci de continuité d'accompagnement.

Le lien partenarial comprend également le champ de la santé mentale. Les moyens mis en œuvre renvoient aux écrits professionnels, mails, échanges téléphoniques) auprès des professionnels des CMP (médecins psychiatres et IDE psy, PCPE) et/ou des psychiatres libéraux.

La psychologue travaille en collaboration avec 4 familles dont les enfants travaillent à l'ESAT.

Ce soutien consiste en un étayage de situation(s) particulière(s) ou bien dans le suivi de l'évolution du travailleur au regard de certaines fragilités.

G. Ouverture vers le milieu ordinaire

L'ESAT « VERS L'AUTONOMIE » souhaite poursuivre son ouverture vers le monde professionnel ordinaire et favoriser l'inclusion professionnelle des travailleurs de l'ESAT.

Pour ce faire, toutes les actions encourageant ce phénomène seront privilégiées et encouragées.

1. Mise à disposition / Travail en autonomie chez les clients :

Sur 2020, ce travail en autonomie représente 265 jours soit l'équivalent de 1,5 ETP en situation d'ESAT Hors Murs. Ce chiffre inférieur à 2019 résulte des contraintes COVID.

2. La journée DUODAY :

Malheureusement, du fait de la crise COVID, nous avons fait le choix de ne pas participer à l'opération DUODAY en 2020, au grand regret des travailleurs mais également de nos entreprises partenaires qui apprécient cette journée de rencontre.

Nous espérons qu'en 2021 nous pourrions y participer.

3. Actions de valorisation Recyclage / Développement Durable

Dans le cadre de notre activité recyclage éco-citoyen, nous avons un rôle de promotion auprès de nos partenaires sur les notions de :

- Défense de l'environnement
- Développement durable
- Valorisation des déchets
- Valorisation des travailleurs en situation de handicap

Régulièrement, nous organisons auprès des entreprises et de leurs équipes des remises de cahiers développement durable en sensibilisant sur les points cités ci-dessus.

Pour ces actions, des travailleurs de l'ESAT sont systématiquement présents.

Sur 2020, malgré le contexte de crise, ce sont déroulées :

- 3 actions de remise de cahiers « Recyclage éco-citoyens » au **DAME Léopold BELLAN** (+ article dans la presse locale) UDAF, mairie de Bonneval
- 1 intervention auprès d'écoliers à l'école primaire de Theuville



Article de l'Echo Républicain du 30 janvier 2020 : Les jeunes du DAME récupèrent du papier pour l'ESAT de Lucé

4. Participation aux EDIX Games

Tout comme la journée DUODAY, nous n'avons pu participer en 2020 à ce tournoi inter-entreprises du fait de la crise COVID.

Nous espérons y participer en 2020 afin de poursuivre nos actions de sensibilisation des entreprises aux travailleurs en situation de handicap et d'inclusion de nos travailleurs dans le milieu ordinaire.

H. Activité production de l'ESAT

L'ESAT « VERS L'AUTONOMIE » poursuit son développement au niveau du recyclage, principalement sur les activités papier et informatique (D3E). Le nombre de contrats obtenus est en évolution mais cela ne représente pas un gros chiffre d'affaire.

En parallèle, nous avons 2 équipes d'Espace Vert qui travaillent sur l'ensemble du département. Nous constatons de plus en plus de travail dans ce domaine du fait de notre travail de qualité et de notre réactivité.

La dernière équipe, toujours tournée sur le travail « Hors murs » de l'ESAT est l'équipe Peinture / petits travaux / déménagement. L'ESAT est de plus en plus sollicité pour des prestations de manutention (désarchivage, déménagement, prestations diverses).

Ce développement a poussé le conseil d'administration à acté le déménagement de l'ESAT dans des locaux plus spacieux, en accord avec l'ARS qui a soutenu et accompagné cette initiative. Après une bonne année de recherche, c'est en octobre 2019 que les nouveaux locaux à Lucé ont été investis avec un espace de plus de 2500 m² à la plus grande joie de l'ensemble des travailleurs. En effet, les conditions de travail sont plus agréables et la situation géographique idéales notamment pour les transports en commun.

En 2020, l'aménagement des nouveaux locaux s'est poursuivi. En parallèle, nous poursuivons notre progression au niveau du commercial et du développement d'activités : nous sommes de plus en plus sollicités sur des prestations d'entretien de locaux et de manutentions diverses en entreprise (déménagement, débarras, ...)

A noter que nous mettons en place une activité de stockage au sein de l'ESAT du fait de notre importante surface de stockage. Quelques clients privilégiés de l'ESAT se sont déjà saisis de cette opportunité.

Bien évidemment, la crise COVID a largement affecté notre activité sur l'année 2020 avec des baisses dans tous les secteurs compte tenu des confinements successifs et donc de l'impossibilité d'aller en prestation sur les chantiers extérieurs.

RECYCLAGE :

| | |
|--------------------------------------|----------------|
| Papier 2016 | 105,54 tonnes |
| Papier 2017 | 131,82 tonnes |
| Papier 2018 | 188,655 tonnes |
| papier 2019 | 240,38 tonnes |
| Papier 2020 | 168.14 tonnes |
| Evolution 2020/2019 : - 72.24 tonnes | |

| | |
|-------------------------------|--------------|
| DEA 2017 | 14,38 tonnes |
| DEA 2018 | 7,77 tonnes |
| DEA 2019 | 9,1 tonnes |
| DEA 2020 | 1.16 tonnes |
| Evolution 2020/2019 : - 128 % | |

| | |
|------------------------------|--------------|
| Carton 2017 | 18,56 tonnes |
| Carton 2018 | 30,16 tonnes |
| Carton 2019 | 32,04 tonnes |
| Carton 2020 | 31 tonnes |
| Evolution 2020/2019 : stable | |

| | |
|-------------------------------|-------------|
| DEEE 2017 | 6,93 tonnes |
| DEEE 2018 | 23,7 tonnes |
| DEEE 2019 | 27 tonnes |
| DEEE 2020 | 23.1 tonnes |
| Evolution 2020/2019 : - 14.5% | |

Répartition des clients par secteur d'activité au 31/12/2020 (pour les collectes de papiers)

| Type de clients | entreprises | | Collectivités | | ESMS | | Ecoles | | Total des clients | |
|------------------------|-------------|------|---------------|------|--------|--------|--------|-------|-------------------|------|
| Années | 2019 | 2020 | 2019 | 2020 | 2019 | 2020 | 2019 | 2020 | 2019 | 2020 |
| nombre | 39 | 39 | 9 | 10 | 27 | 29 | 4 | 4 | 79 | 82 |
| % du total des clients | 47% | 47% | 10,7% | 12% | 32.50% | 34.90% | 4.80% | 4,80% | 100% | 100% |
| évolution 2019/2020 | 0% | | 12% | | 7.40% | | 0% | | 3.80% | |

ESPACE VERT :

évolution du nombre et des montants des contrats annuels d'entretien :

| année | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|--------------------|------|------|------|------|------|------|------|
| nombre de contrats | 21 | 22 | 26 | 25 | 32 | 33 | 33 |

répartition des clients 2020 en Espace vert

| Type de Client | Particuliers | | entreprises | | ESMS | | Collectivités | | Total des clients | |
|---------------------|--------------|------|-------------|------|--------|------|---------------|------|-------------------|------|
| années | 2019 | 2020 | 2019 | 2020 | 2019 | 2020 | 2019 | 2020 | 2019 | 2020 |
| nombre | 24 | 21 | 21 | 19 | 10 | 7 | 7 | 6 | 62 | 53 |
| évolution 2018/2019 | - 12.50 % | | - 9.50 % | | - 30 % | | - 14 % | | - 14 % | |

évolution du nombre de devis signés hors contrats annuels :

| année | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|------------------------|------|------|------|------|------|------|
| nombre de devis signés | 54 | 48 | 62 | 41 | 41 | 34 |

On note une baisse du nombre de contrats ponctuels en espaces verts mais en contreparties, le chiffre d'affaire réalisé est en augmentation.

PEINTURE ET PETITS TRAVAUX :

Répartition 2020 par ACTIVITES du pôle "peinture - petits travaux / STI"

| Type de travail | peinture | | déménagements | | entretien/ménage | | sous- traitance | |
|----------------------|----------|------|---------------|------|------------------|------|-----------------|------|
| années | 2019 | 2020 | 2019 | 2020 | 2019 | 2020 | 2019 | 2020 |
| nbre de devis signés | 18 | 10 | 27 | 36 | 31 | 17 | 39 | 25 |
| évolution 2018/2017 | - 44 % | | + 33% | | - 45 % | | - 35 % | |

répartition des CLIENTS 2020 en peinture – petits travaux / STI

| Type de Client | Particuliers | | entreprises | | ESMS | | Collectivités | | TOTAL | |
|---------------------|--------------|------|-------------|------|--------|------|---------------|------|--------|------|
| années | 2019 | 2020 | 2019 | 2020 | 2019 | 2020 | 2019 | 2020 | 2019 | 2020 |
| nombre | 11 | 14 | 92 | 59 | 10 | 8 | 1 | 8 | 115 | 89 |
| évolution 2017/2018 | +27% | | - 35.90 % | | - 20 % | | + 700 % | | - 23 % | |

Bien évidemment la crise COVID explique les baisses de prestations sur ce secteur de sous traitance (ménage notamment).

L'activité peinture est en baisse depuis quelques années.

I. Perspectives et démarche qualité

L'ESAT a réalisé son évaluation interne en 2019. Le plan d'action qui en découle permettra d'apporter des réponses aux 103 points sensibles identifiés.

L'évaluation externe de l'ESAT, prévue en 2020 a été reportée à 2 reprise du fait des confinements. Elle se déroulera finalement début 2021, en vue de la préparation du CPOM avec l'ARS lui aussi décalé à 2021. L'objectif est de construire un plan d'action Qualité en prenant en compte les observations de l'évaluation interne de 2019 et celles de l'évaluation externe à venir, afin de définir une feuille de route pour progresser aussi bien au niveau de l'organisation de l'ESAT que dans les accompagnements des travailleurs de l'ESAT.

Au niveau des perspectives, nous poursuivons nos ambitions d'inclusion en milieu ordinaire et de développement du travail en autonomie de nos travailleurs. Pour favoriser cela, l'ESAT souhaite notamment apporter une reconnaissance des savoirs faire de ses travailleurs. C'est pourquoi nous nous sommes engagés en 2019 dans le dispositif régional RSFP (Reconnaissance des Savoirs Faires Professionnels) dont le but est de faire reconnaître par un jury de professionnels de l'activité, les compétences des travailleurs dans les différentes activités d'un métier. Ce diplôme permettra nous l'espérons de franchir un pas vers les possibilités de sortie d'ESAT de nos travailleurs qui le souhaite.

En 2020, 2 travailleurs ont passé leur « examen » RSFP sur l'activité débroussaillage en espace vert, en collaboration avec l'ESAT de Bonneval et un professionnel du milieu ordinaire.

La diversification des activités est également un des enjeux de notre ESAT afin de répondre au mieux aux besoins de nos travailleurs. L'élaboration de plaquettes commerciales sur 2019 a permis d'initier des actions de communication. Malheureusement, la crise COVID n'a pas permis de mettre en action toutes les actions prévues auprès des entreprises.

Le dernier enjeu est de poursuivre la construction de la relation entre le SAVA et l'ESAT afin d'apporter le plus d'expérience professionnelle possible aux jeunes majeurs en situation de handicap. Sur 2020, une bonne collaboration a pu se mettre en place avec la définition des rôles de chacun. Les mises en situation en ESAT ont été nombreuses en 2020, malgré la fermeture du SAVA pendant le confinement.

Partie 4 : SAVA

A. Présentation du SAVA

En réponse à la problématique des jeunes maintenus en IME en aménagement CRETON faute de pouvoir accéder à un ESAT, le Centre Ressources appelé SAVA permet d'accompagner ces jeunes pour une durée d'un an, dans l'attente d'intégrer un ESAT en proposant des actions axées sur l'autonomisation et la professionnalisation.

Basé sur des inclusions régulières en ESAT, ce dispositif doit favoriser le passage à la vie adulte des jeunes en travaillant sur les savoirs faire, savoirs être et savoir vivre aussi bien dans le monde professionnel que dans la cité.

Le SAVA a ouvert en mars 2019 avec 5 jeunes. Depuis septembre 2019, ce sont 8 jeunes qui font leur rentrée sur le SAVA. Au 31 décembre 2020, nous avons donc 8 jeunes dans les effectifs du SAVA.

Le SAVA se situe dans les mêmes locaux que l'ESAT Les Ateliers Vers l'Autonomie et fonctionne avec 2 référentes de parcours sur la base d'1ETP.

B. Profil des usagers du SAVA

Age / sexe / provenance des jeunes :

| Usager | Sexe | Age | Provenance |
|--------|------|-----|-------------------|
| 1 | F | 22 | Mission locale |
| 2 | M | 20 | SESSAD Autisme |
| 3 | F | 20 | Famille |
| 4 | M | 20 | DAME André BRAULT |
| 5 | F | 23 | DAME Champhol |
| 6 | M | 23 | DAPI Aligre |
| 7 | M | 26 | DAPI Aligre |
| 8 | M | 22 | DAME André BRAULT |

C. Donnée retraçant l'activité 2020

Nombre d'entrées en 2020 : 8

Nombre de sorties en 2020 : 8

Sur l'année 2020, ce sont donc 16 jeunes qui ont bénéficié d'un accompagnement par le SAVA.

Le SAVA ayant ouvert en mars 2019, cette première année de fonctionnement sous le format « promotion de formation » de septembre 2019 à juillet 2020 a entre autre permis de construire les partenariats et les ateliers nécessaires pour accompagner les jeunes sur le volet professionnel mais également sur le volet autonomie « sociale ».

Les accompagnements se déroulaient sous plusieurs formes :

- Séances individuelles personnalisées
- Séances collectives
- Ateliers
- Stages

Les ateliers collectifs psycho-sociaux mis en place sont les suivants :

- SAVA Parler : 29h
Animé par un psychologue libéral et une référente, cet atelier avait pour but de renforcer l'estime de soi et la confiance des jeunes au travers de mise en scènes diverses et/ou d'expression corporelle.
Différents thèmes étaient abordés et discutés comme le handicap au travail.
- SAVA Bien manger : 8h
Groupe animé par une diététicienne 1 fois par mois avec atelier pratique (ex : préparer sa gamelle pour le travail)
- Code de la route : 28h
Une fois par semaine, 3 jeunes suivaient des cours de code avec notre partenaire DAME de Champhol.
- Cours de Français et de Math : en partenariat sur l'INSTEP de Mainvilliers 82h
- Ateliers sociaux : 212h – sur les thèmes de la gestion de sa santé, les gestes arrières, les attitudes professionnelles, la connaissance des établissements ESMS adultes, le PIF, connaissance des administrations, cuisine, soutien scolaire, vivre ensemble, ...
- 5 ateliers animés par les étudiantes CCESF du lycée Jehan de Beauce : 12h30

Les ateliers collectifs professionnels : 773h - Ils sont de 2 sortes à savoir

- des mises en situations professionnelles sur les ateliers de l'ESAT
- des ateliers de perfectionnement plus personnalisés

En complément des stages réalisés dans les ESAT, ces ateliers permettent aux jeunes de travailler sur toutes les composantes essentielles pour tenir un poste de façon pérenne en ESAT :

- compétences techniques
- posture professionnelle
- concentration, mémorisation, rapidité d'exécution
- démarche de recherche d'emploi (cyberEmploi...)
- ...

Les stages en ESAT : ils représentent 167h en 2020

Ils se déroulaient sur 2 ou 3 semaines à « temps plein ».

Sur 2020, les ESAT partenaires du SAVA étaient L'ESAT de La loupe, l'ESAT LVDM de l'Adapei 28 et l'ESAT Les ateliers Vers l'Autonomie.

Les formations : 266 h de formation en 2020 (contre 84h en 2019)

| | | |
|--|-----------|------------------|
| PSC1 | UDSPEL | 7 jeunes du SAVA |
| Connaitre et comprendre le cadre de l'ESAT | ADAPEI 28 | 8 jeunes du SAVA |

Le développement des partenariats est une activité nécessaire pour varier les activités professionnelles proposées aux jeunes et pour adapter un accompagnement le plus personnalisé possible en communiquant avec tous les acteurs gravitant autour des jeunes.

En 2020, 41h des référentes de parcours correspondent à la construction de ce partenariat

L'après -SAVA :

Sur les 16 jeunes accompagnés sur 2020 :

- 5 toujours en formation au 31/12/20
- 6 admis en ESAT
- 2 admis sur un SAVS
- 1 retour en famille
- 1 embauché en milieu ordinaire
- 1 réorientation car profil inapproprié à un accompagnement SAVA / ESAT